

RAPPORT DE SYNTHÈSE ACTIVITÉS 2021



ISTF
santé au travail



**RIEN N'EST
PLUS PRÉCIEUX QUE
LA SANTÉ
AGISSONS
ENSEMBLE**



**Entre santé travail
et santé publique**



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
2022**

SOMMAIRE

Edito.....	3
Gouvernance (Conseil d'administration et Commission de contrôle) et Commission Médico-Technique (CMT)	4
L'offre de service de l'ISTF.....	5
Les faits marquants de l'année 2021	6
Les principaux repères.....	9
Les repères financiers.....	12
L'activité Médicale et Technique	13
Actions de santé publique 2021	27
PROJET DE SERVICE 2019-2023.....	30
La com' de votre service.....	45
Perspectives	46

GLOSSAIRE

SIS : Suivi individuel simplifié

SIA : Suivi individuel adapté

SIR : Suivi individuel renforcé

INB : Installation nucléaire de base

VIP : Visite d'information et de prévention

DATR : Directement affecté aux travaux rayonnements ionisants

TMS : Troubles musculo-squelettiques

RPS : Risques psychosociaux

EPI : Équipement de protection individuel

FE : Fiche d'entreprise

MDT : Médecin du travail

DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

PDP : Prévention de la désinsertion professionnelle

AMT : Action en milieu de travail

PCA : Plan de continuité d'activité

CARSAT : Caisse retraite et santé au travail

EDP : Étude de poste

CMR : Cancérogène, mutagène et reprotoxique

CSE : Comité social et économique

ECG : Electrocardiogramme

EDITO : « ON A TOUS UNE HISTOIRE AVEC LA SANTÉ... »

Depuis le début de la crise, l'ISTF s'est résolument mobilisé dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Notre engagement ne s'est jamais démenti et se traduit au quotidien par l'accompagnement des entreprises et de leurs salariés dans la mise en œuvre des mesures de prévention afin de continuer à travailler en toute sécurité.

Loin de marquer la fin de la crise sanitaire, l'année 2021 a vu se succéder plusieurs vagues de variants du COVID-19. Nous avons donc participé de manière active à la campagne de vaccination. En ouvrant des prises de rendez-vous en ligne sur DOCTOLIB et en effectuant une séquence de vaccination sur le Parc d'Activité des Hautes Falaises, l'ISTF a souhaité faciliter l'accès à ce nouveau service aux adhérents.

Proximité et Rôle social de nos équipes : ce sont deux axes que nous avons privilégié sur l'année. Et malgré l'urgence sanitaire, le déploiement du projet de service s'est poursuivi. L'année a été rythmée par des Rencontres Santé Travail ou des sensibilisations prévention chaque mois en présentiel ou en distanciel. Renforcer l'acquisition d'une culture de prévention est un élément phare de notre action. Plusieurs temps forts permettent de montrer une nouvelle fois l'engagement de notre service.

Les temps forts de l'année 2021

> Février 2021 : **L'enquête sur la Santé des Dirigeants** des entreprises adhérentes et l'atelier d'échanges que nous avons organisé ont permis aux chefs d'entreprise d'exprimer leur ressenti, et leur besoin à l'heure où la santé économique de leur entreprise était mise à mal par les confinements.

> 2 août 2021 : Publication de la **loi pour une prévention renforcée en santé au travail**. Elle fait suite à l'accord national interprofessionnel conclu entre les partenaires sociaux et a pour objectif de rénover en profondeur le système français pour lui donner plus d'efficacité et harmoniser l'offre sur l'ensemble des territoires.

> 28 septembre : **Forum ISTF sur le Maintien en Emploi** pour présenter les solutions permettant de faire face au risque d'inaptitude. Ateliers divers, Stands présentant l'action des partenaires de l'ISTF et conférence sur les exosquelettes animé par un expert de l'INRS ont permis de démontrer le savoir-faire de notre Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

> Décembre 2021 : **Nouvelle version du Portail adhérent**. Désormais les entreprises ont la possibilité de créer un compte pour leurs collaborateurs en charge de la relation avec le service de santé au travail (Responsable Ressources Humaines ou Hygiène et Sécurité notamment) ou leur expert-comptable. Grâce à l'outil mon Diagnostic Prévention, l'employeur identifie les risques propres à son entreprise et prépare l'intervention des experts prévention de l'ISTF afin de co-construire le document unique et le plan d'action d'amélioration des conditions de travail.

La pandémie de COVID19 a mis en évidence l'importance d'un décloisonnement entre santé au travail et santé publique. L'enjeu est désormais la santé globale de l'individu et de l'entreprise. La nouvelle loi ouvre un champ d'intervention et de coopération élargi et nécessitera une déclinaison opérationnelle par les acteurs de la santé au travail. Employeur, Salarié, rien n'est plus précieux que la santé, agissons ensemble.

L'ISTF est votre partenaire prévention !

Benoit DAGUENET
Président

Retrouvez moi sur  **LinkedIn**

CMT & GOUVERNANCE

Commission Médico-Technique (CMT)

4

RÉUNIONS
EN 2021

Identité	Fonction	Titulaire ou suppléant
Karine THOMAS	Directrice	Titulaire
Michele FAUQUET	Médecin	Titulaire
Irène GUESNON	Médecin	Suppléant
Marietta BARRE	Infirmière	Titulaire
Nadège ROCHE	Ergonome	Titulaire
Aurélie AUBERT	Assistante	Titulaire

Conseil d'administration

Prénom NOM (entreprise)	Collège	Titulaire ou suppléant
Benoît DAGUENET (TRAITEUR DE PARIS)	Employeur	Président Titulaire
Nadège MATEUF (VIA CONSEIL)	Employeur	Vice Présidente Titulaire
Laurent DAILLY (Caisse d'Epargne)	Salarié	Trésorier Titulaire
Christine PEPIN (Laboratoire de Biologie Médicale)	Employeur	Secrétaire Titulaire
Valérie DESSAUX (UGECAM ITEP LES HOGUES)	Salarié	Titulaire
Isabelle FERMENT (UGECAM ITEP LES HOGUES)	Salarié	Titulaire
Pierre LUMEAU (SODEC INDUSTRIE)	Employeur	Titulaire
Véronique MICHEL (DELABLI)	Salarié	Titulaire
Patrick COQUELET (POLYTECHS)	Employeur	Suppléant
Jacques DESMIDT (LES PAQUERETTES)	Employeur	Suppléant
Ludovic LEFEBVRE (2H ENERGY)	Salarié	Suppléant
Stéphanie PANCHOUT (EPMS)	Employeur	Suppléant
Jérôme QUILLET (ENVIE)	Employeur	Titulaire
Daniela POSTOLKOVA (LA PROVIDENCE)	Salarié	Titulaire

4

RÉUNIONS
EN 2021

Commission de contrôle

Prénom NOM (entreprise)	Collège	Titulaire ou suppléant
Stéphane DUJARDIN (CIC Nord Ouest)	Salarié	Président Titulaire
Stéphanie DELAUNAY (JUNIOR SENIOR)	Salarié	Titulaire
Valérie DESSAUX (UGECAM ITEP LES HOGUES)	Salarié	Titulaire
Angélique DUMONTIER (TRAITEUR DE PARIS)	Salarié	Titulaire
Ludovic LEFEBVRE (2H ENERGY)	Salarié	Titulaire
Véronique MICHEL (DELABLI)	Salarié	Titulaire
Catherine BAZIN-HURTEBIZE (LES PAILLONS BL)	Employeur	Suppléant
Philippe BOUCHER (KEOLIS)	Employeur	Secrétaire
Laurent DAILLY (Caisse d'Epargne)	Salarié	Suppléant
Jérôme QUILLET (ENVIE)	Employeur	Titulaire

3

RÉUNIONS
EN 2021

L'OFFRE DE SERVICE SUIVI INDIVIDUEL & ACTIONS DE PRÉVENTION

L'ISTF participe à la prévention des risques professionnels et à la protection de la santé au travail de 13 500 salariés, répartis au sein de 1400 entreprises adhérentes en Seine Maritime.

4 MISSIONS : UNE STRATÉGIE GLOBALE DE PRÉVENTION



Le rôle du service de Santé au Travail est exclusivement préventif. Ses objectifs :

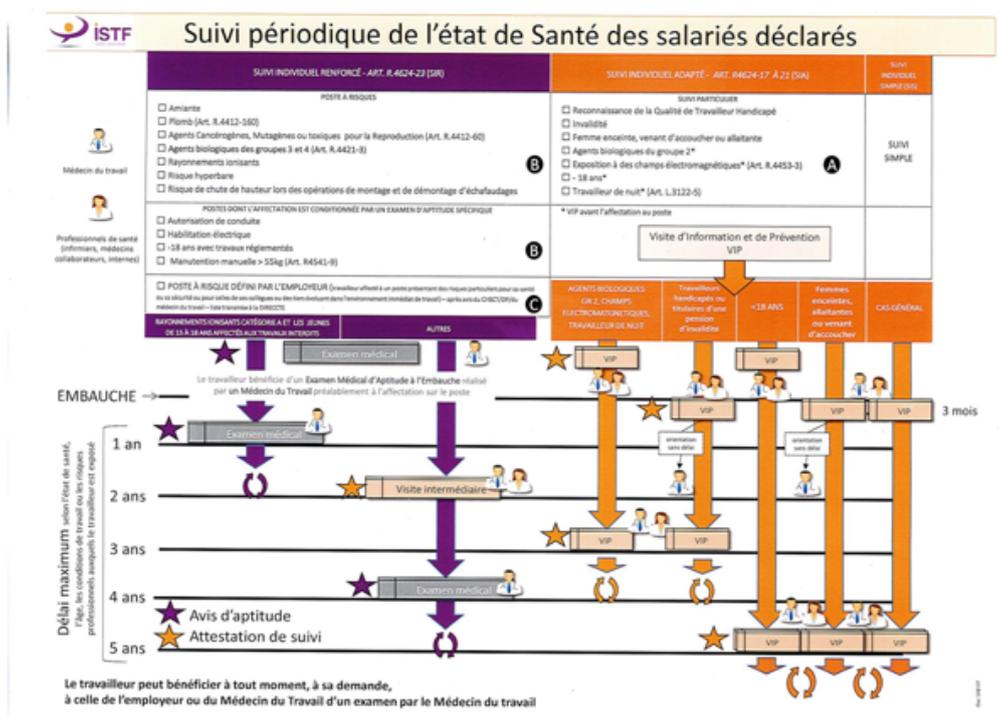
- > Repérer les risques professionnels
- > S'assurer lors des examens médicaux, des visites d'information et de prévention et des actions menées en entreprise, que la santé des salariés ne se trouve pas altérée du fait de leur travail
- > Conseiller les salariés et les employeurs afin de leur proposer des améliorations sur les conditions de travail.

Le suivi individuel de santé :

La loi de décembre 2016 a acté le redéploiement du suivi de l'état de santé partagé entre les professionnels de santé (infirmiers notamment) et les médecins du travail.

Depuis 2010, les infirmiers spécialisés en santé au travail de l'ISTF assurent le suivi individuel de santé en alternance avec les médecins du travail sous protocole. Désormais, ils assurent également certains suivis à l'embauche si le salarié n'est pas en suivi individuel renforcé.

Retrouvez notre outil permettant de déterminer la nature du suivi de votre salarié sur notre site internet www.istfecamp.fr



Infographie disponible en téléchargement sur le portail adhérent

LES FAITS MARQUANTS 2021



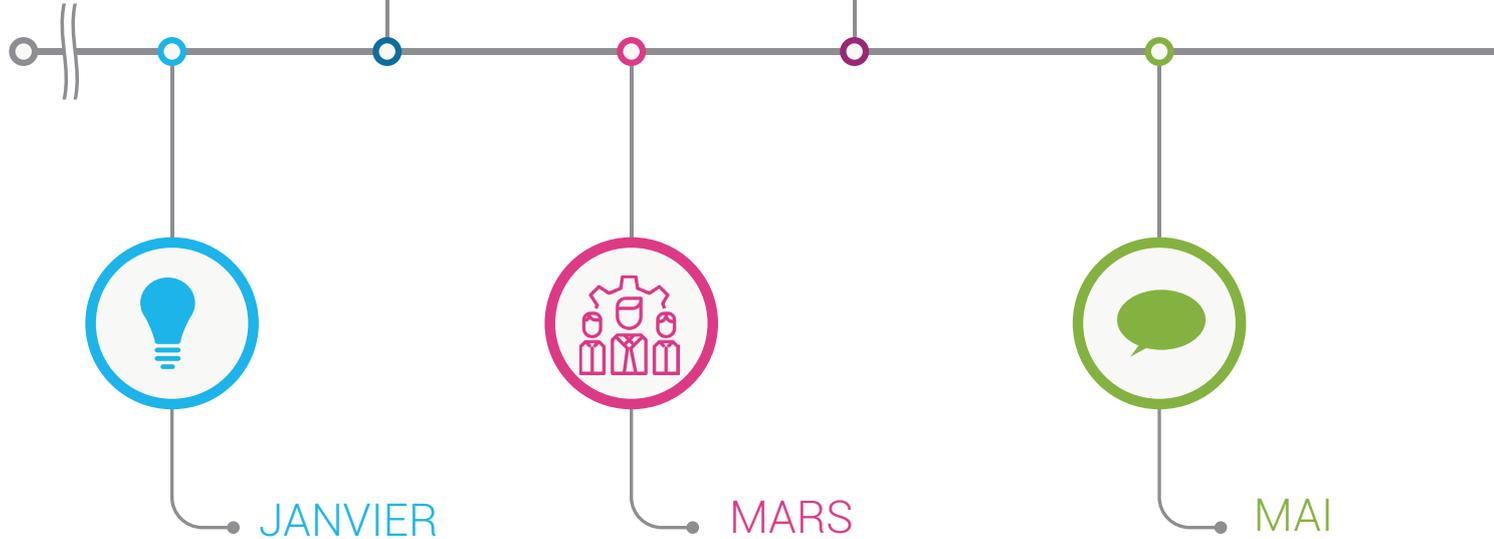
- 18 février Rencontre Santé travail Vaccination & Recommandations du Médecin du travail



FEVRIER

AVRIL

- 29 avril Atelier santé du dirigeant
- Campagne de vaccination ouverte au plus de 55 ans



- 26 janvier : Webinaire Alcool & Travail du CIAMT
- 22 janvier : Formation référent Covid-19

- 11 mars - Journée nationale de l'audition & Dépistage gratuit

- 17 au 21 mai Journées de la sécurité routière au travail
- Formation e-learning Preveniroute



RÉALISEZ VOTRE DÉPISTAGE DE L'AUDITION ICI



10 JUN 2021
9H30 À L'ISTF

SEXISME AU TRAVAIL :
UN SUJET TABOU MAIS RÉEL

Alors ma jolie,
c'est pour moi
cette belle chemise ?
Je vais finir par
craquer tu sais !

Je n'en peux plus
de ses remarques
incessantes, c'est tous
les jours comme ça !

Une main aux fesses,
un baiser volé, des remarques
sexistes sur votre tenue
vestimentaire, des critiques sur
vos compétences parce que vous
êtes une femme ou un homme,
des propositions ou blagues
connotées sexuellement...

1 FEMME SUR 5 DÉCLARE AVOIR ÉTÉ CONFRONTÉE
À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT SEXUEL
AU COURS DE SA VIE PROFESSIONNELLE

- 10 juin
Rencontre Santé
Travail Harcèlement
& sexisme au travail
avec le CIDFF76 et
l'ARACT

JUIN

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

- 28 septembre :
Assemblée
Générale 2021
Forum Santé
& Maintien en
emploi

- Mois sans tabac
- 23 novembre
Rencontre
Alimentation, santé,
travail avec une
nutritionniste

Soleil : ami ou ennemi ?

Risques, dépistage
et moyens de prévention

JUILLET-AOÛT

OCTOBRE

- Calendrier
de l'avent
#Culture de
Prévention

DECEMBRE

- 1^{er} juillet
Rencontre Santé Travail
«Soleil : ami ou ennemi ?»
- 17 août
Webinaire 1h pour poser
vos questions sur le
Pass sanitaire

- 10 octobre
Course de la Rose à Fécamp
- 14 octobre
Journée nationale Presanse
Webinaire Coeur et vaisseaux :
un capital à protéger !



L'ISTF VOUS OFFRE
VOTRE INSCRIPTION
À LA COURSE DE
LA ROSE DU
10 OCTOBRE 2021

LA SÉDENTARITÉ AMÈNE DE NOMBREUSES PATHOLOGIES.
-> Bouger : La Prévention par l'activité physique s'inscrit désormais dans le Plan Cancer National.

► Les outils et actions au service de la prévention

En contre partie de son adhésion, l'ISTF déploie des actions visant à développer la culture de prévention dans les entreprises et à mieux prévenir les risques.

Les actions en milieu de travail

Elles sont déployées à la demande du médecin du travail ou de l'entreprise (après avis du médecin du travail) et consistent en des repérages de risques, des métrologies, des diagnostics, des accompagnements, des études de poste. Elles permettent de vous délivrer un conseil personnalisé répondant à vos besoins et vos objectifs de prévention.

L'ISTF vous propose également :

- Les ateliers d'aide à l'élaboration du Document Unique et la formation des référents sécurité en entreprise.
- Les actions de sensibilisation telles que les accueils collectifs saisonniers ou les sensibilisations sur des risques spécifiques (ex : produits chimiques)
- Le site internet de l'ISTF pour vous informer sur l'actualité santé travail, la réglementation, l'agenda des rencontres de l'ISTF et vous proposer des outils de prévention

La cellule débriefing

En cas d'événement traumatisant dans votre entreprise (agression, décès, accident du travail grave...) nous pouvons intervenir pour mettre en place le suivi nécessaire pour vos salariés.

► Retours en quelques images

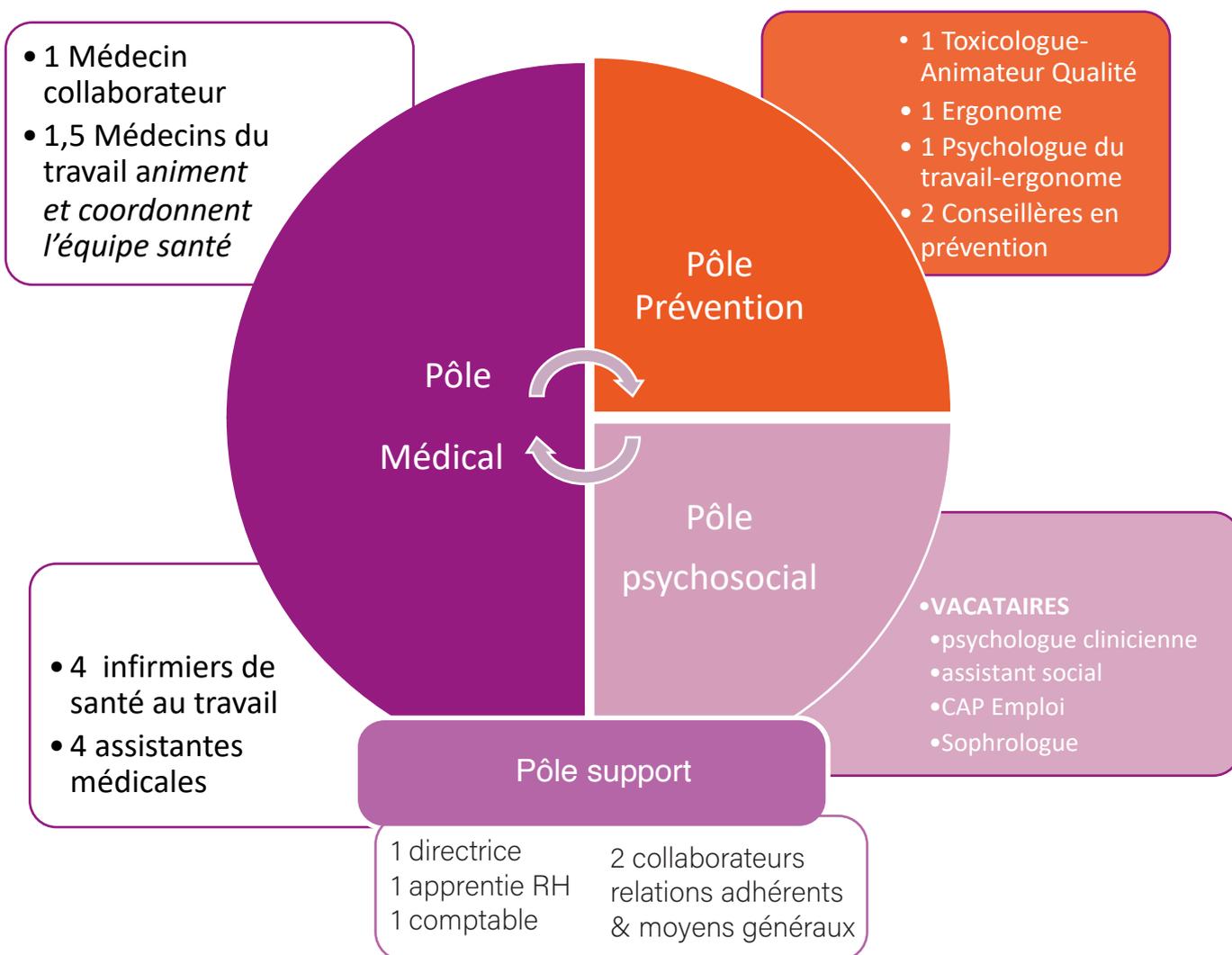


LES PRINCIPAUX REPÈRES

LES MOYENS DE L'ACTIVITÉ

L'équipe pluridisciplinaire de l'ISTF est ainsi composée de professionnels permettant de répondre à l'intégralité de ses missions; médecins du travail, médecins collaborateurs, infirmiers en santé au travail, assistantes en santé au travail, techniciennes hygiène sécurité environnement, toxicologue, ergonome et psychologue du travail.

► Les ressources humaines



Les sorties :

> Mme Virginie GRELL, Mme Caleb NIONGUI
Départ retraite : Dr Anne-Marie EUGENE, Mme Françoise Elie, M.Eric BILLARD

Les arrivées :

> M. Mohamed YAAKOUBI, M.Tony BACHELIER

L'ISTF est en recherche active d'un médecin du travail supplémentaire ou de médecin généraliste désirant se reconverter et devenir médecin du travail pour compléter son équipe médicale actuelle.

Les moyens techniques



> **Une application métier partagée** utilisant les **thésaurus harmonisés** de la profession permet un suivi statistique de l'activité médicale et de prévention pour des données informatisées à caractère personnel avec un hébergement sécurisé et agréé ASIP.

> Un agrément

- > Une implantation de **proximité** :
- 984m² de bureaux à Fécamp
 - 192m² à Saint-Valéry-en-Caux
 - 4 cabinets d'entreprise
 - 2 centres annexes temporaires destinés aux infirmiers (Doudeville, Goderville)

> **Un portail adhérents** qui permet de mettre à jour les effectifs, prendre rendez-vous ainsi que de consulter les factures. L'outil a été mis à jour en fin d'année 2021



Nouveautés portail adhérent QU'EST-CE QUI CHANGE ?



L'adhérent devient **autonome** pour créer des accès à ses collaborateurs en charge de la gestion des salariés avec divers niveaux de droit.



L'adhérent peut également créer un **accès pour un tiers** déclarant (cabinet comptable).



Les entreprises multi-entités ont la possibilité de gérer l'ensemble des comptes adhérents depuis **un seul et même accès personnel**.

> Mon diagnostic prevention :

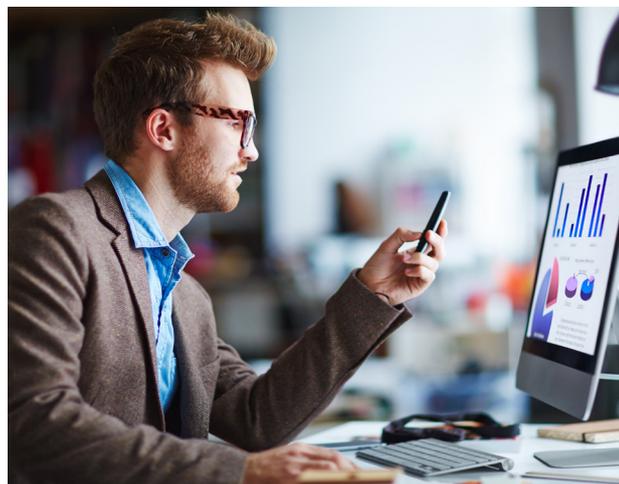
un nouvel outil collaboratif pour évaluer les risques de l'entreprise en toute simplicité.

> Réalisez un état des lieux de la prévention dans votre entreprise

> Accédez à votre tableau de bord personnalisé

> Echangez avec les professionnels de l'ISTF

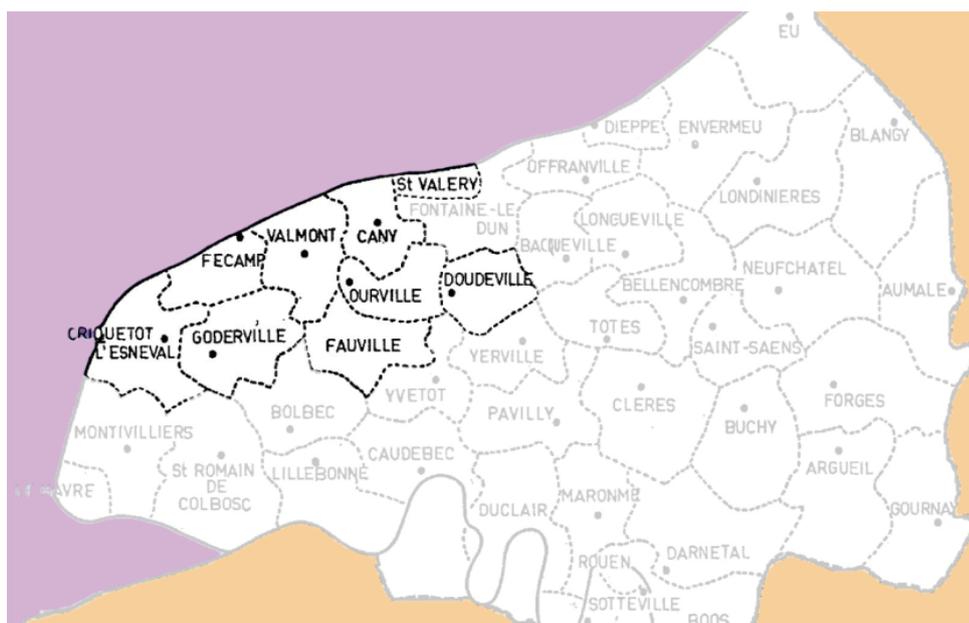
> Bénéficiez d'une offre de services adaptée



Découvrez l'outil en vidéo sur notre site >>



Le périmètre de l'agrément



Les adhérents



SANTÉ - ACTION SOCIALE
103 entreprises



INDUSTRIE
69 entreprises



COMMERCE
510 entreprises



SERVICES
262 entreprises

> 80,85% D'ENTREPRISES DE 1 ET 10 SALARIÉS

> 15,49% D'ENTREPRISES DE 11 ET 49 SALARIÉS

> 3,48% D'ENTREPRISES DE 50 A 299 SALARIÉS

> 0,17% D'ENTREPRISES DE PLUS DE 300 SALARIÉS

LES REPÈRES FINANCIERS

	2020	2021
CA	2 045 827	2 000 376
Autres produits d'exploitation	102 106	56 958
Produits financiers	2094	1 377
Produits exceptionnels	14 212	6 731
TOTAL PRODUIT	2 164 239	2 065 442
Charges Salariales	1 586 649	1 428 422
Frais généraux	476 555	503 311
Amortissements et Provisions	64 388	61 161
Autres Charges (dont is à payer pour 2021)	4 817	17 014
Total Charges	2 132 409	2 009 908
RESULTAT	31 830	55 534

CHIFFRES CLÉS :

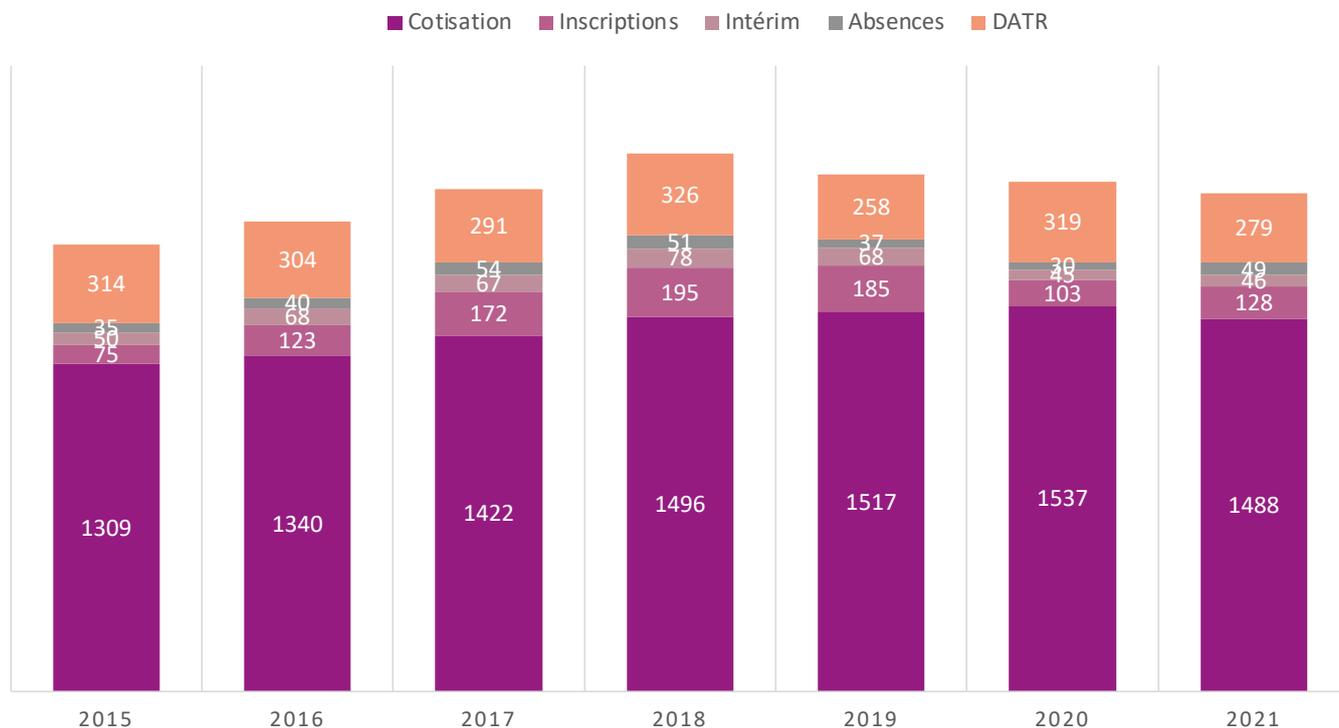
Tarif minimum : 116€ par salarié

Taux de cotisation : 0,55 % (sur la masse salariale plafonnée)

Supplément poste à risque : 50€

Droit d'entrée : 50€

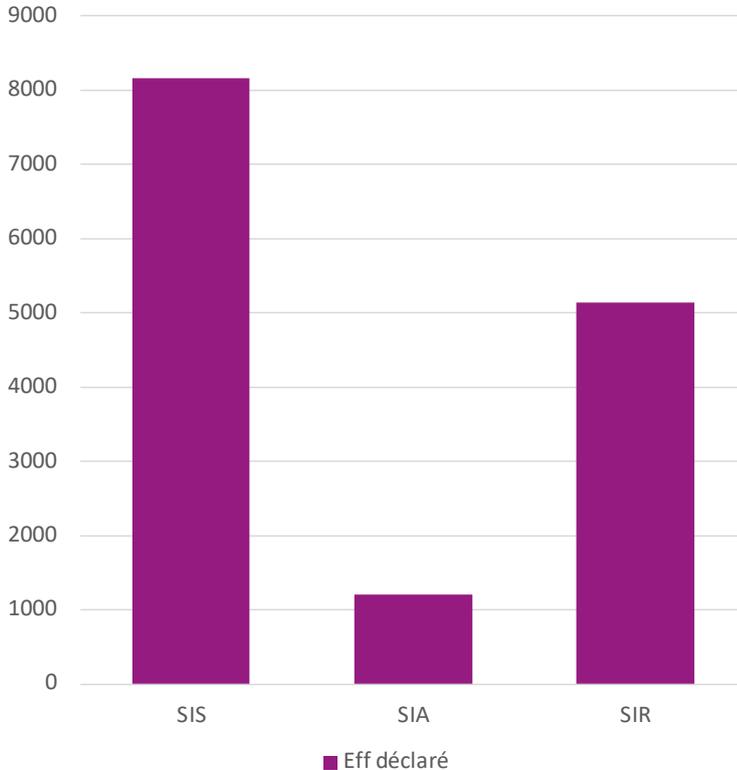
COMPOSITION DU CA (EN MILLIERS D'EUROS)



LES REPÈRES DE L'ACTIVITÉ MÉDICALE & TECHNIQUE

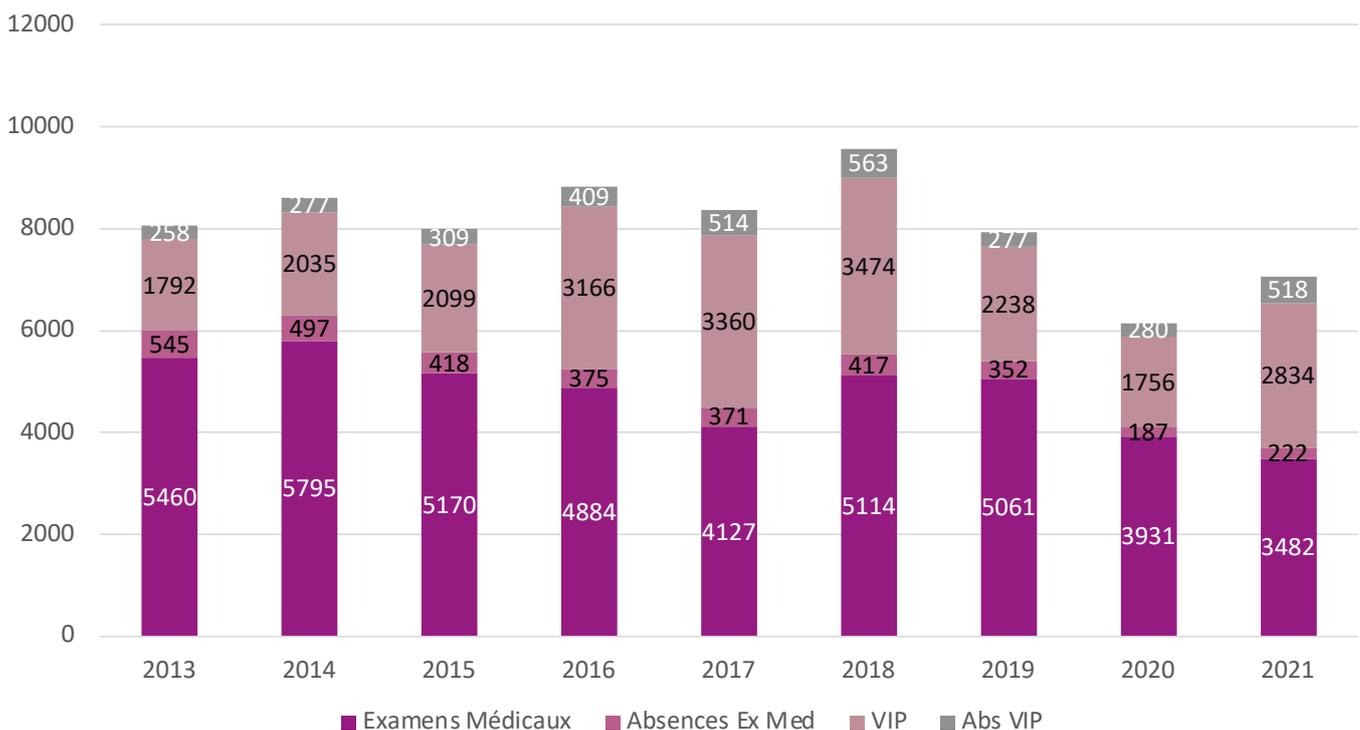
L'ACTIVITÉ MÉDICALE

▶ Effectifs déclarés



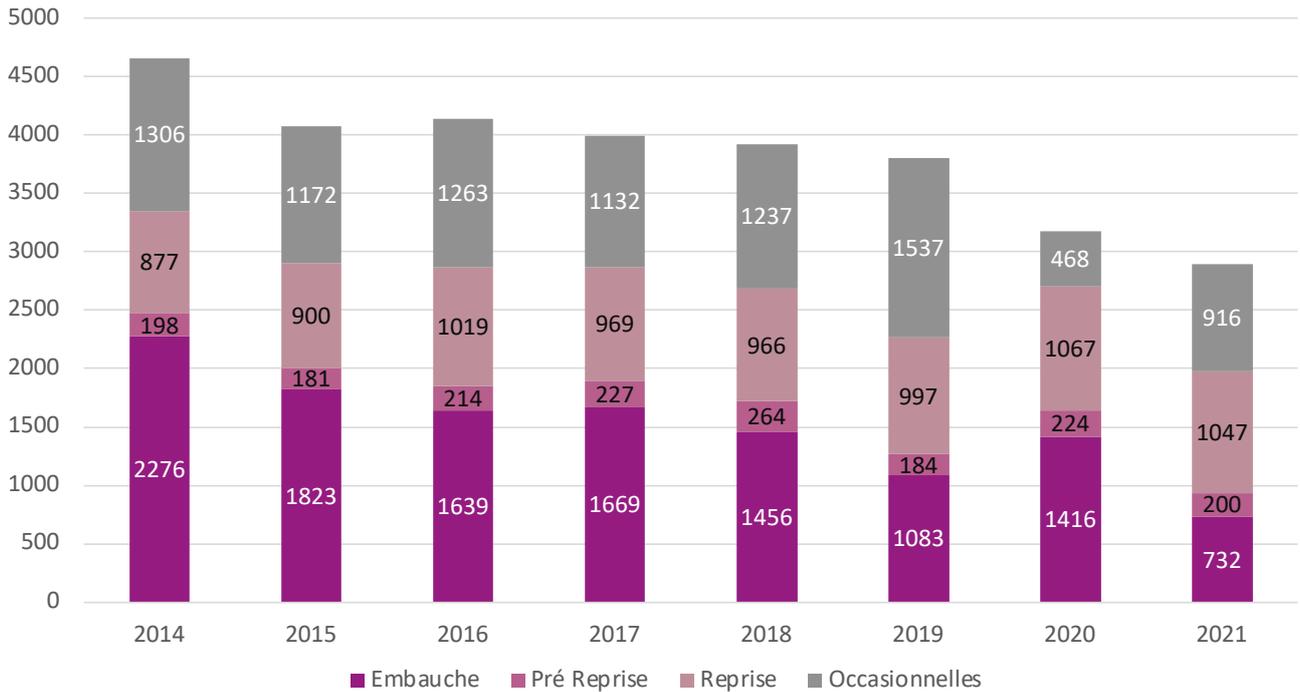
L'effectif réel pris en charge est de 15 811

POLE MÉDICAL (médecins, infirmier.e.s)



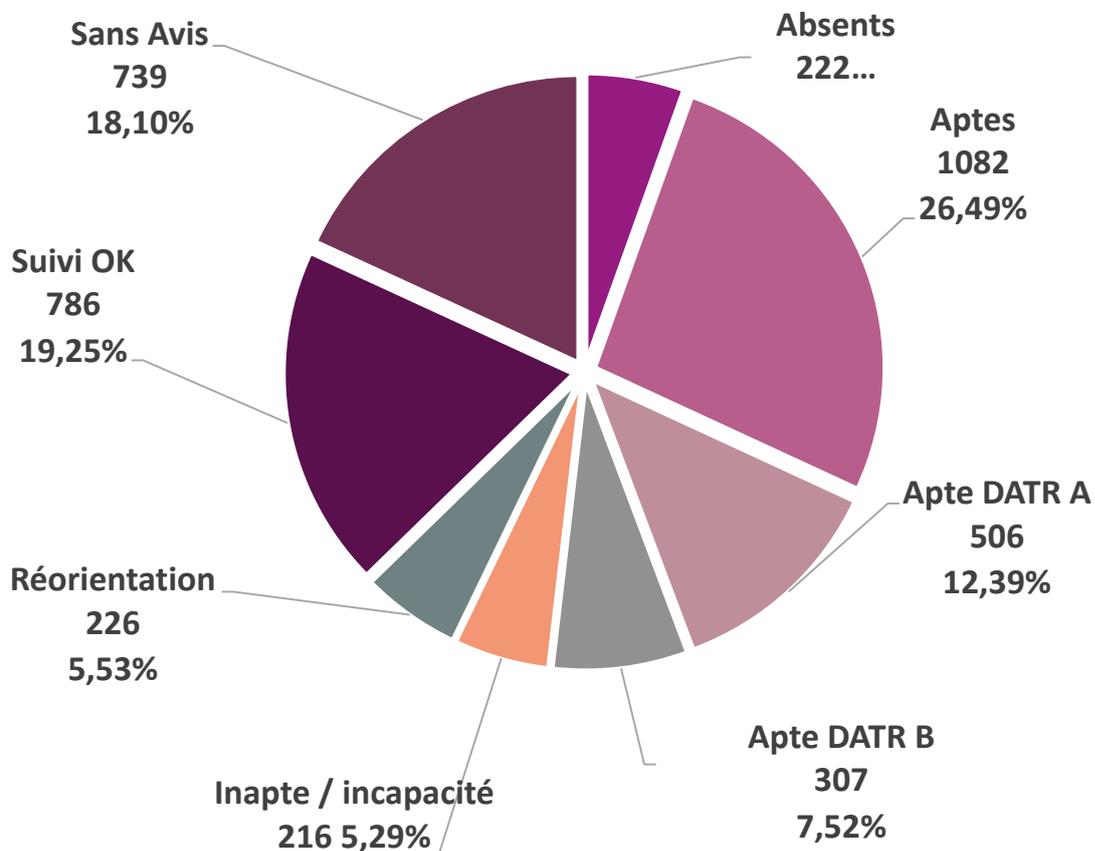
La diminution des examens médicaux est en relation avec la baisse du nombre de médecin du travail présent dans l'équipe. Corrélativement l'embauche d'une nouvelle infirmière de santé au travail arrivée mis mars 2021 a permis une augmentation significative du nombre de VIP réalisées.

Evolution de la typologie des examens médicaux non périodiques



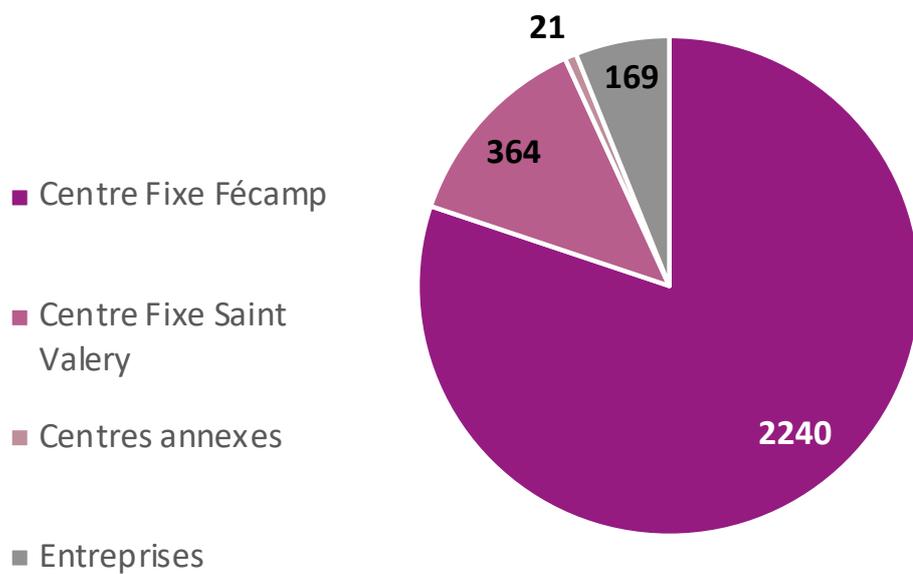
Les médecins du travail réalisent les examens médicaux d'embauche des salariés soumis à un suivi individuel renforcé (SIR), les IDEST réalisent des visites d'information et de prévention initiale pour les salariés en Suivi Individuel Simple (SIS).

CONCLUSIONS MEDICALES

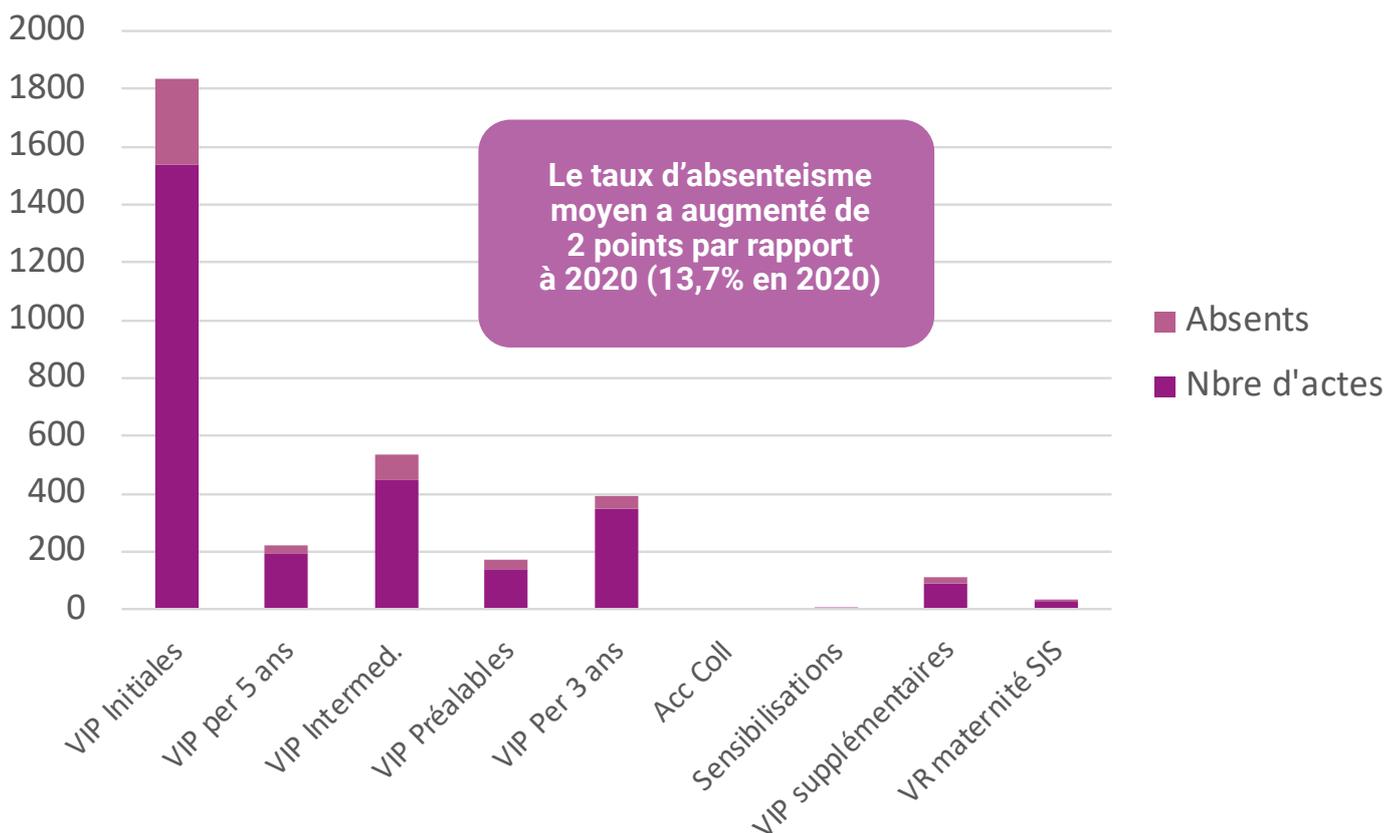


Le terme "suivi OK" concerne essentiellement les rendez-vous réalisés par les infirmiers dès lors que le salarié n'est pas réorienter vers le médecin du travail. En 2021 on note une diminution des conclusions médicales « sans avis »: la visite à la demande ne débouche pas forcément sur une inaptitude.

► L'activité des infirmier.e.s en santé au travail (IDEST)



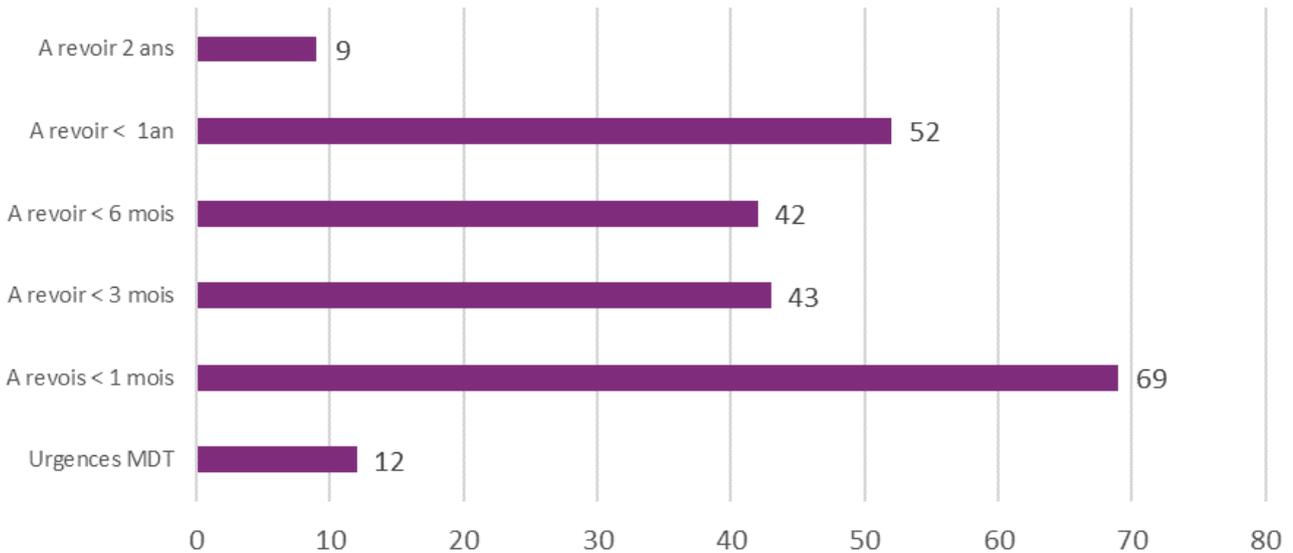
2796 actes
 9 sensibilisations arrêt du tabac
 aucun accueil collectif
 + 95 vacations pour la
 réalisation de 318 ECG*
Taux absentéisme 15,62%



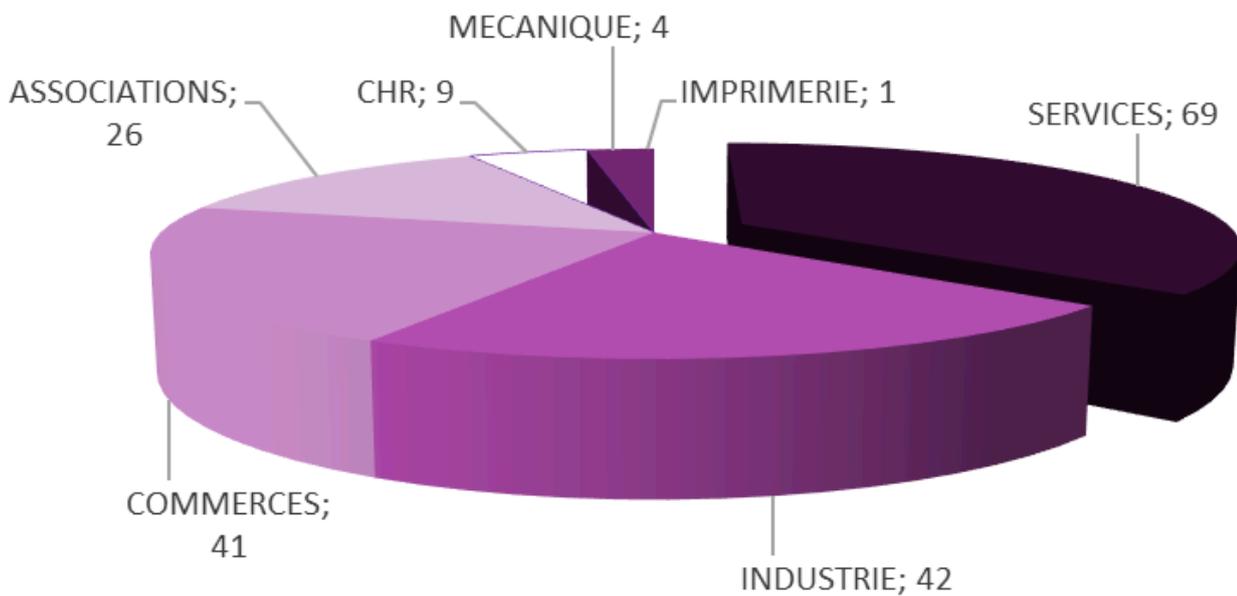
Pour les mois de mai, juillet et d'aout, ils correspondent à des périodes de congés importantes. Durant cet intervalle, nous avons parfois des défauts de transmissions des convocations pour les salariés causés par ces vacances.

De plus, nous avons souvent ces périodes des VIP initiales pour des remplacements de congés ou pour du travail saisonnier.

Délais de réorientation des salariés



Répartition des AMT par secteur d'activités



Le secteur du service représente le plus d'AMT en 2021. Les IDEST sont autant intervenus dans les secteurs de l'industrie et des commerces.

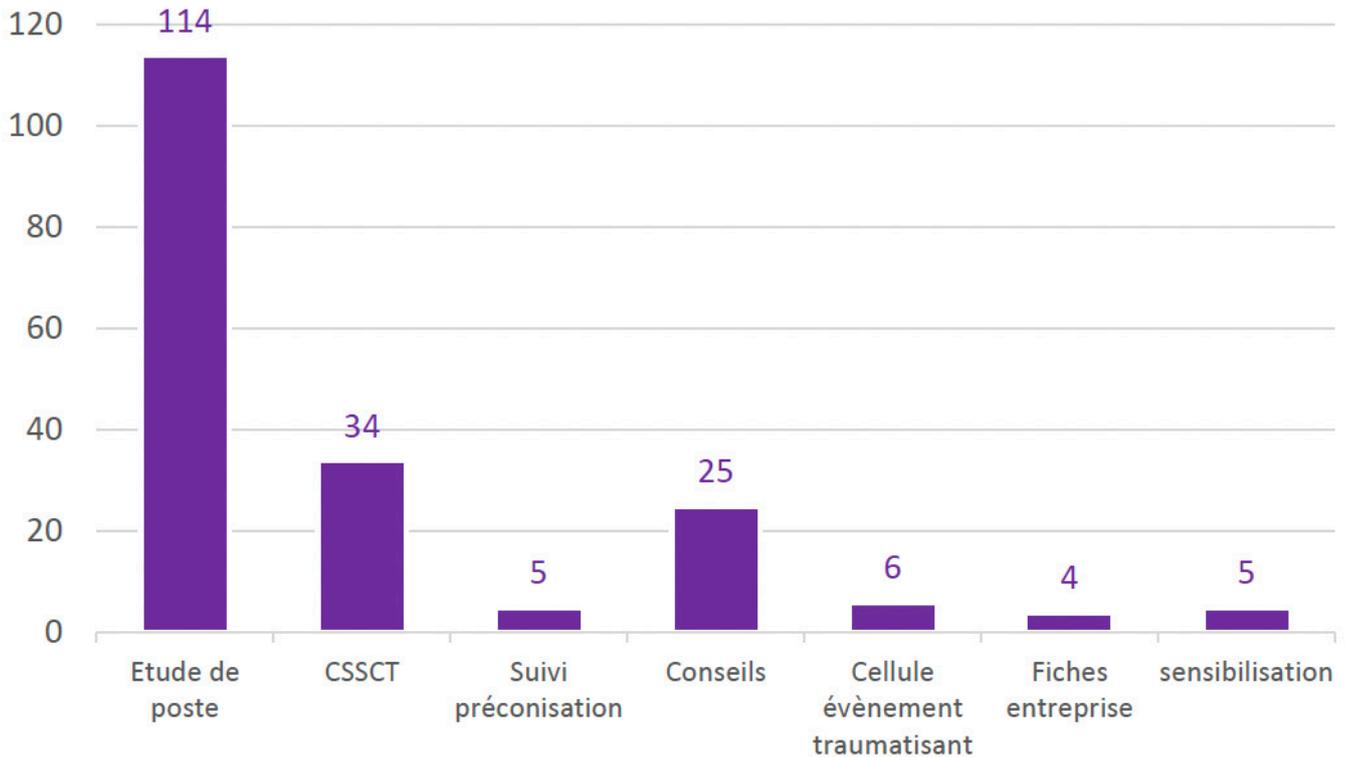
Cette répartition peut s'expliquer par le nombre important d'études de poste pour inaptitude réalisées dans le secteur des services (46 EDP) et des commerces (31 EDP).

Pour le secteur de l'industrie, il y a eu moins d'études de poste en 2021 (21 EDP) mais les IDEST ont été mobilisés sur des CSSCT ou sur du conseil à l'employeur. Les IDEST sont en effet identifiés comme interlocuteurs privilégiés au sein de ces structures et les employeurs n'hésitent pas à les contacter directement. Les IDEST peuvent ainsi les conseiller dans la limite de leur champ de compétences ou transmettre la demande à la personne compétence tout en tenant informer le médecin du travail référent de l'entreprise.

▶ LES INTERVENTIONS DES IDEST SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

193 Actions en Milieu de Travail réalisées

En dehors des activités liés à la COVID-19, les IDEST ont réalisé au total, en 2021, 193 Actions en Milieu de Travail réalisées dans 107 entreprises différentes et 3553 salariés ciblés.



▶ LES INTERVENTIONS DES IDEST EN LIEN AVEC LA COVID-19

27 actions « COVID » réalisées

- 25 conseils
 - 2 groupe de sensibilisation et
- 1 Webinaire sur la gestion du pass sanitaire en entreprise**

dans **30 établissements** distincts
et **899 salariés** ciblés



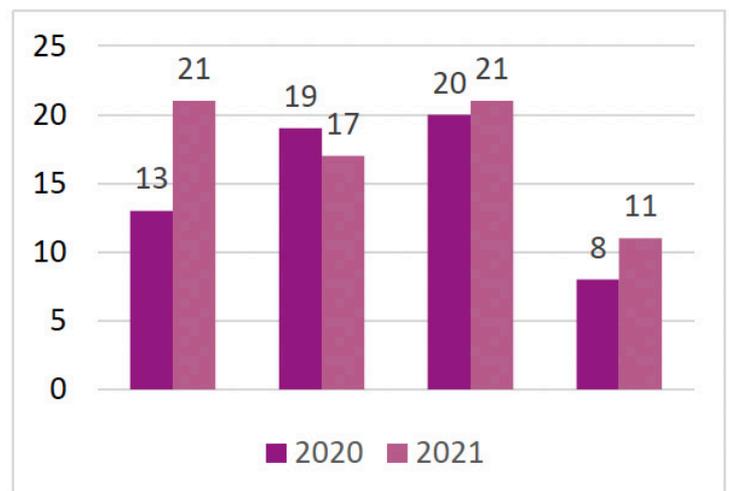
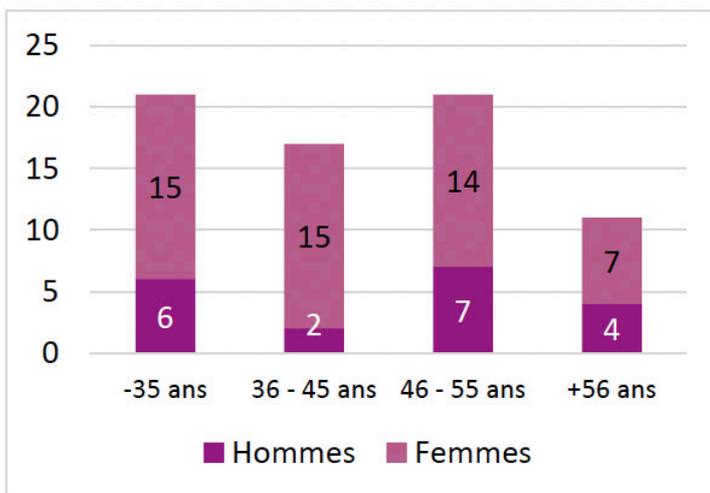
PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle, l'ISTF a constitué depuis près de 20 ans un pôle psychosocial, en contractualisant avec des professionnels prestataires.

Mais avec l'allongement de la vie professionnelle, l'instauration prochaine d'un bonus/malus sur les retraites complémentaires, prévenir l'usure physique et psychologique devient un enjeu pour les entreprises. La collaboration des médecins du travail avec ces intervenants est donc indispensable pour réduire le risque de licenciement pour inaptitude

POLE PSYCHOSOCIAL

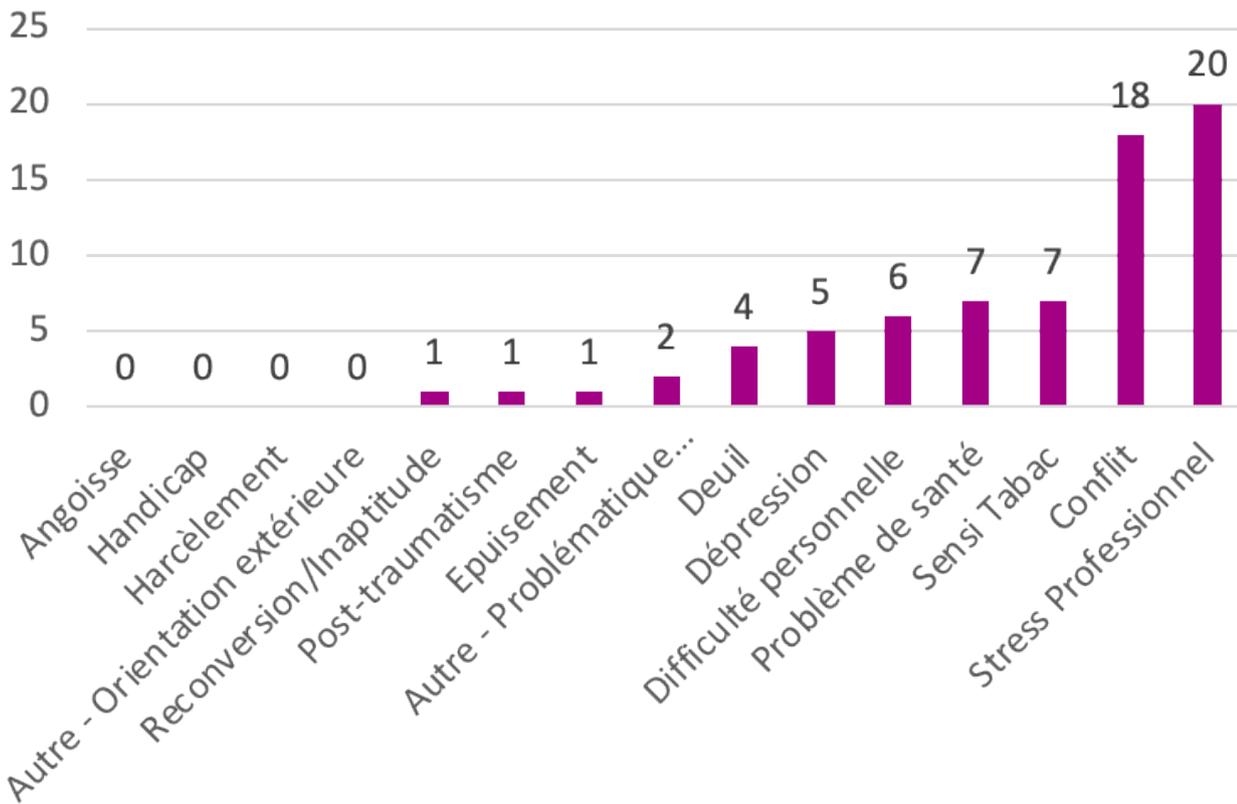
► La psychologue clinicienne



Les salariés femmes : stress professionnel et épuisement professionnel

Les salariés hommes: stress professionnel et conflit

Motifs de consultation :



► L'assistant social

L'intervention du service social permet le plus souvent aux salariés de mieux comprendre les démarches et de s'y inscrire véritablement en devenant acteurs de celles-ci.

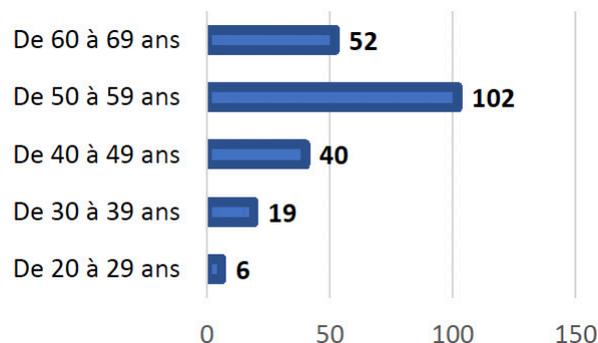
109 vacations

> dont 14 vacations de participation au projet « Prévention de la désinsertion professionnelle » et « Prévention des addictions » (soit près de 50% de réunions en + par rapport à 2020)



> Continuité de service en période de congés

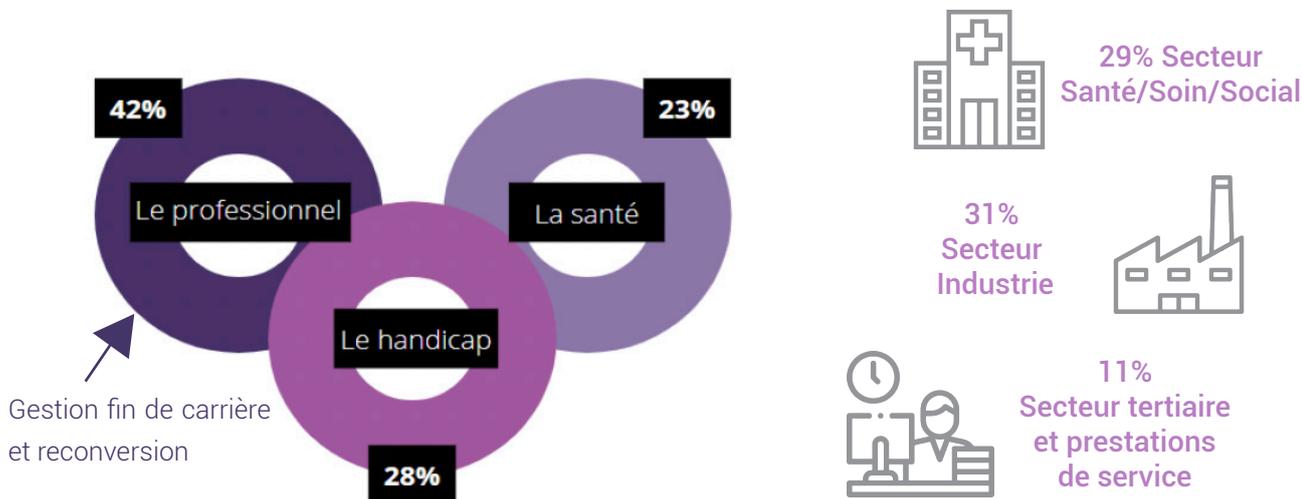
> Augmentation sensible du nombre de salariés (+3.25%)



222 salariés ont été rencontrés et **374 entretiens** ont été réalisés. Nous pouvons constater que le nombre de salariés reçus a sensiblement augmenté (+3,25%). Comme les années précédentes, le service social est intervenu auprès de salariés de tout âge.

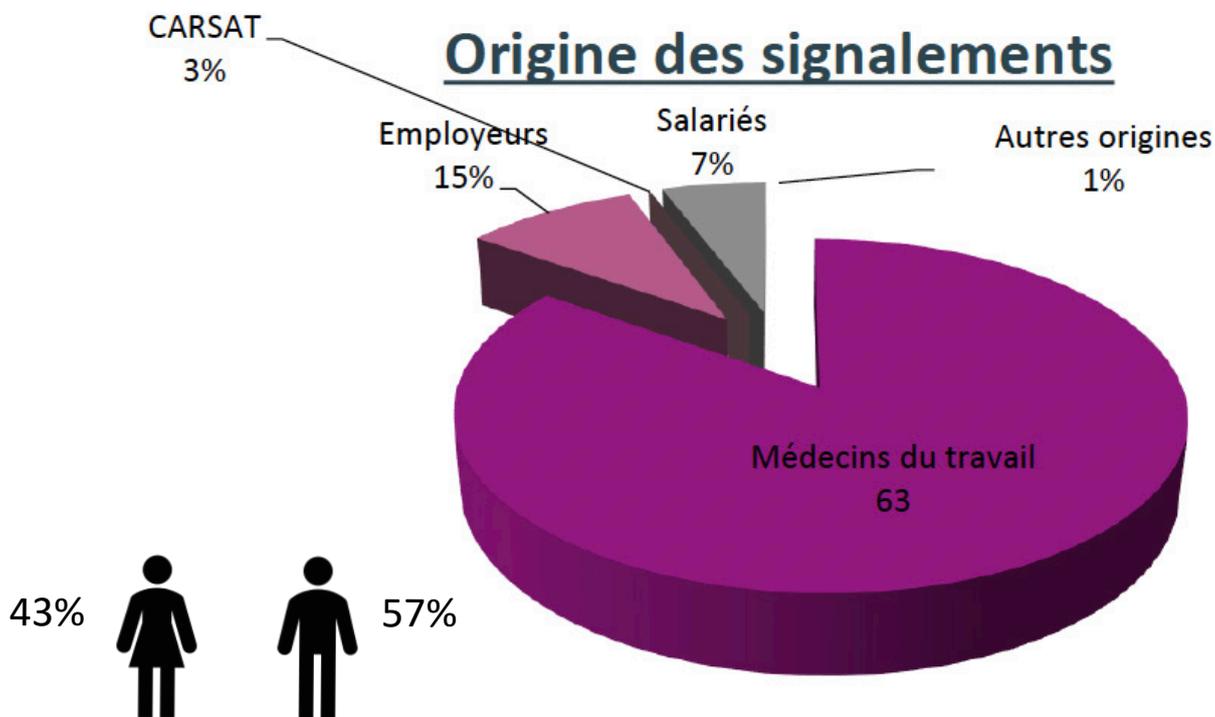
Les salariés entre 50 et 59 ans représentent 47 % des personnes rencontrées (+7% par rapport à 2020). Les plus de 60 ans représentent 23% de la population totale (augmentation depuis 2 ans) en lien avec la nature des problématiques les plus rencontrées.

Problématiques évoquées avec l'assistant social

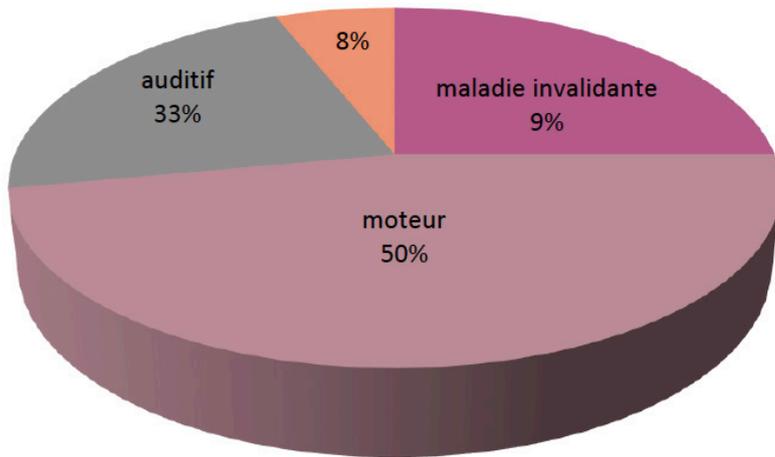


► CAP EMPLOI : le chargé de mission maintien en emploi

- > Nombre de signalement en 2021 : 79
 - > Nombre de dossiers clôturés en 2019 : 60
 - > Nombre de « maintien du salarié dans l'entreprise » : 40
- Taux de maintien : 66 %



► Répartition par type de handicap



Les situations prises en charge impliquent un accompagnement concernant principalement un handicap moteur, ou auditif ; problématique à laquelle on peut s'ajouter une autre difficulté (psychique...).

Les situations de handicap auditif représentent toujours une part importante des interventions de CAP EMPLOI. L'intervention toujours notable de l'AGEFIPH dans le financement des prothèses auditives n'y est pas étrangère.

► La Cellule PDP de l'ISTF

- La cellule est composée d'un médecin du travail, d'un collaborateur médecin, une IDEST, une ergonome, une assistante médicale, l'assistant social et le conseiller en insertion SAMETH-CAP Emploi
- L'objectif est d'agir le plus précocement possible, d'accompagner le salarié dans un processus de remobilisation et de travailler à la faisabilité et à la réalisation d'un projet construit et viable.
- Les membres de la cellule procède à une revue des dossiers des salariés présentant un risque d'inaptitude afin de coordonner l'ensemble des actions internes ou externes permettant de trouver la meilleure solution possible à la problématique rencontrée. La cellule se réunit tous les mois et demi.

9 réunions de la cellule PDP en 2021



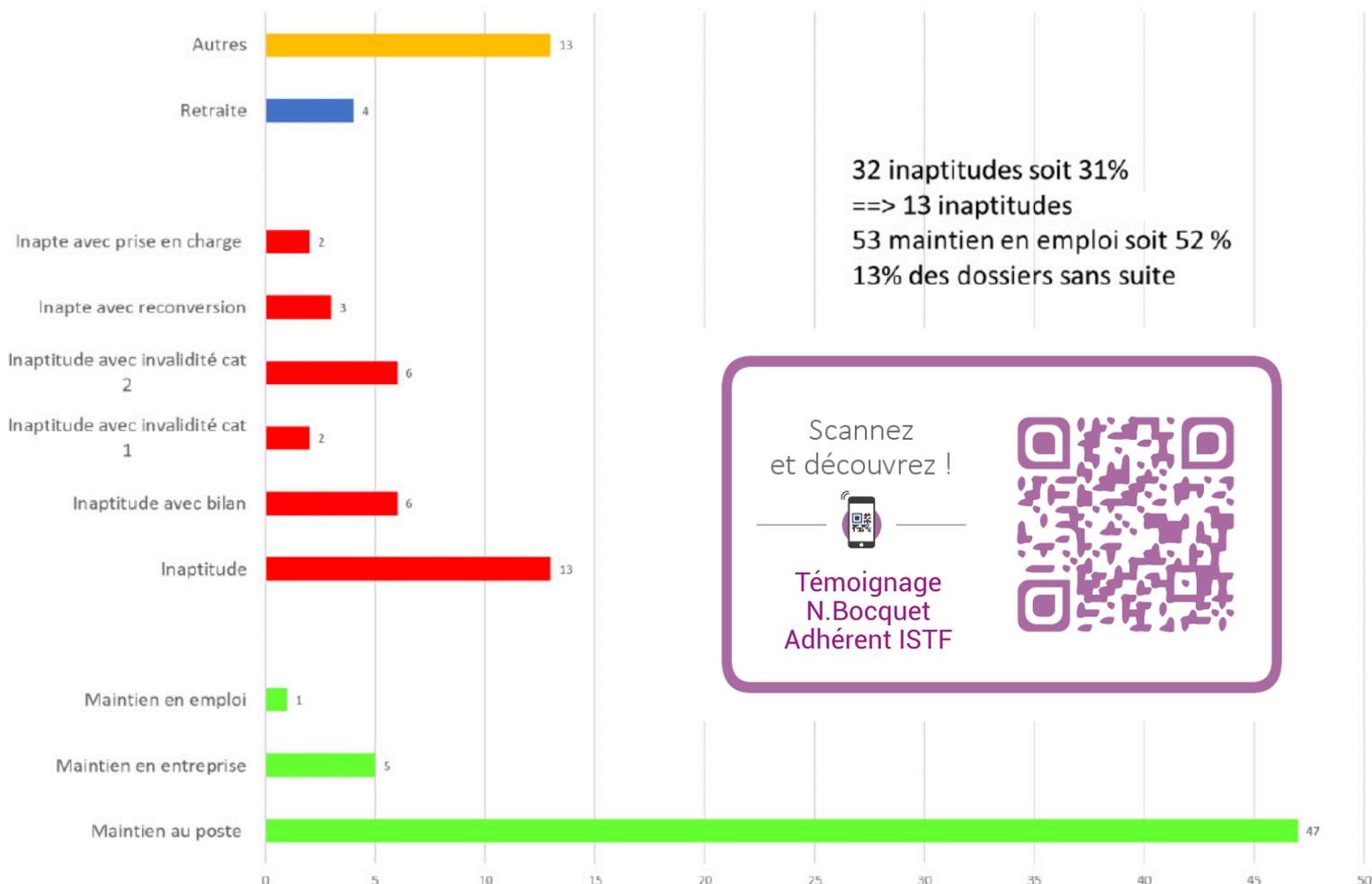
ETAPES DE PRISE EN CHARGE

- > La visite médicale par un professionnel de santé à l'occasion d'une visite :
 - de pré-reprise
 - de reprise
 - à la demande de l'employeur
- > Suite à la visite, prise en charge du dossier par la cellule PDP et orientation vers :
 - Assistant social
 - Cap Emploi (Renseignements et mise en œuvre de dispositifs de PDP)
 - Préventeur (Étude de la situation de travail, groupe de travail et aménagement de la situation de travail (technique, organisationnel et humain))

(Ils peuvent intervenir indépendamment ou simultanément.)

- > Clôture du dossier *(voir conclusions ci-dessous)*

Conclusions de la cellule année 2021

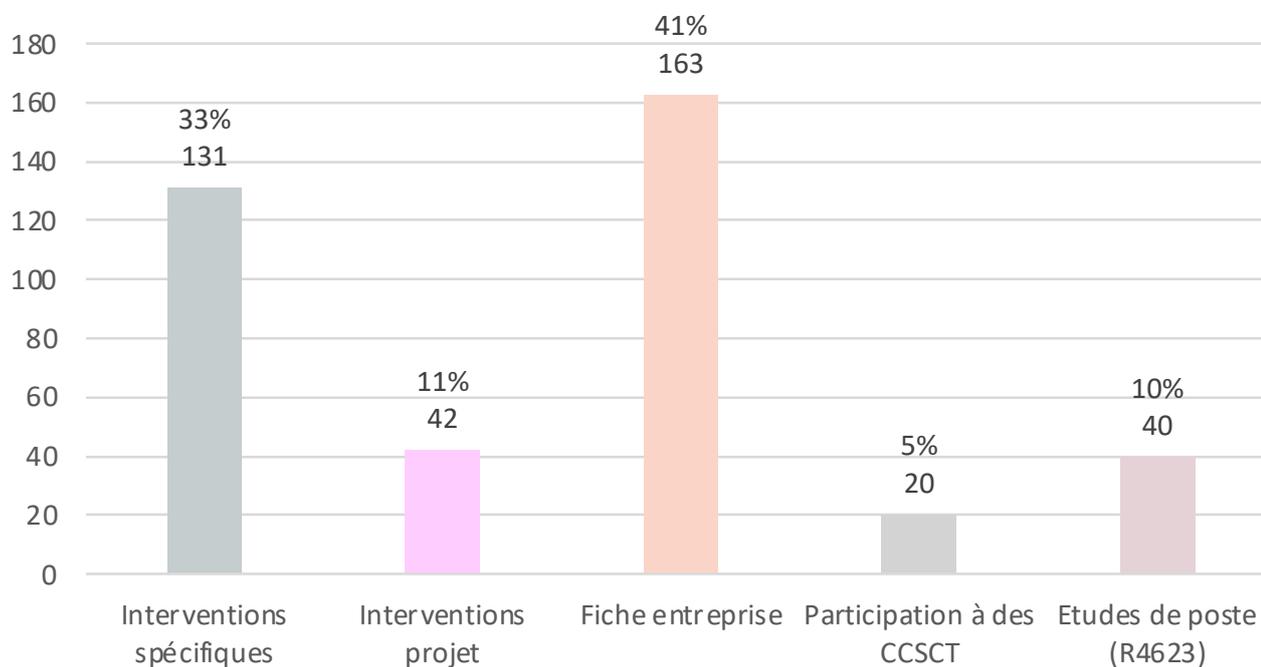


104 dossiers traités et **49** en cours, **53** maintiens en emploi

LA PRÉVENTION

ACTIVITÉ DES PRÉVENTEURS

Répartition des types de demande en nombre pour les IPRP

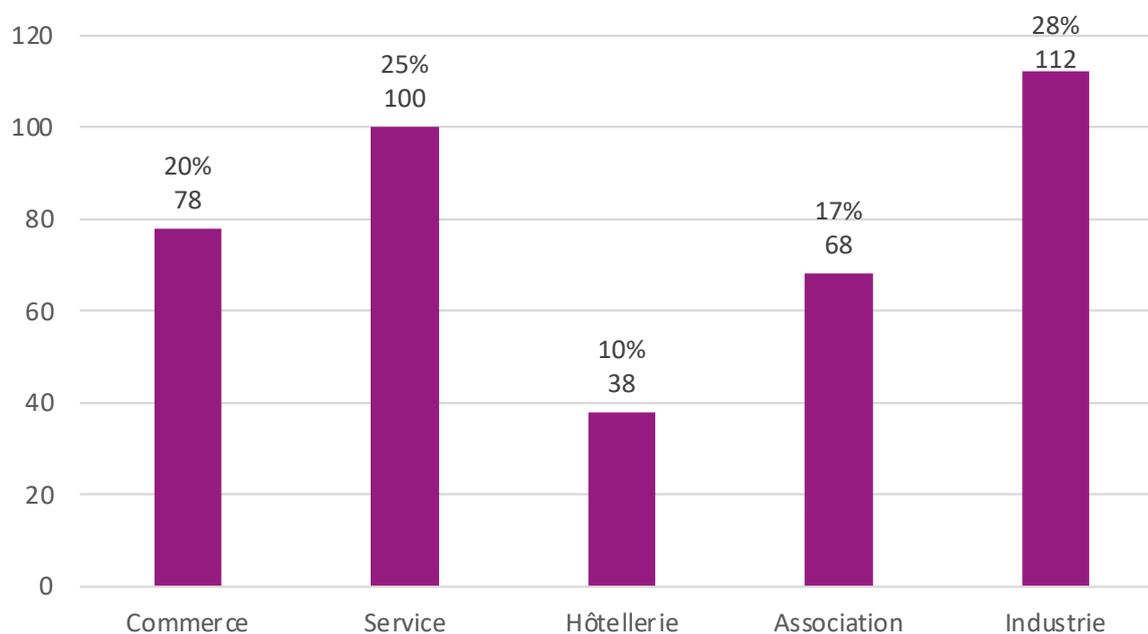


396 actions



209 entreprises
2152 salariés ciblés

Répartition de l'action en milieu de travail par secteur d'activité



Les conseillères en prévention des risques professionnels

265 interventions en entreprise dont :

55% pour l'établissement de la fiche d'entreprise

24 interventions spécifiques :

15 études de métrologie (12 bruit, 2 éclairage, 1 poussière)

7 conseils dont 3 aides au document unique et 1 travail sur écran

6 sensibilisations (bruit, covid 19 et 4 référent santé sécurité)



- > Sensibilisations référents santé sécurité qui ont permis à certains référents de mieux comprendre leurs missions, de mieux connaître la réglementation sur certains points, de découvrir une méthodologie d'élaboration de document d'évaluations des risques professionnels et de mieux connaître les acteurs relais auxquels ils peuvent faire appel en cas de besoin (SSTI, CARSAT, ARACT, SAMETH...)
- > Sensibilisations référent COVID qui ont permis à certains référents de s'assurer de la bonne mise en place du protocole sanitaire
- > Sensibilisations auprès de salariés d'une association médico-sociale afin de les sensibiliser aux risques liés à la COVID 19
- > Accueils nouvel adhérent et présentation du nouveau portail adhérent pour leur présenter nos missions, l'équipe et ce que l'on peut leur proposer comme intervention en entreprise, notre portail adhérent et notre outil mon diagnostic prévention (outil diagnostic d'aide à la mise en place du DU)
- > Accompagnements méthodologiques à la mise en place du document unique dans certaines entreprises.
- > Conseils pour la mise en place d'équipements de protections individuels (chaussures de sécurité spécifiques, protections auditives avec appareillage...)
- > Conseils dans la mise en place du protocole sanitaire en entreprise.
- > Métrologie d'éclairage dans une entreprise d'agro-alimentaire avec des zones sous éclairées et suréclairées avec des préconisations d'actions.
- > Métrologie de poussières a été réalisée à la suite d'un incendie dans une entreprise de récupération de déchets dangereux afin de préconiser les bonnes protections collectives et individuelles adaptées lors du nettoyage du bâtiment.
- > Conseil a été donné dans un cabinet d'avocat sur l'aménagement d'un poste de travail sur écran
- > Cartographies bruits et des dosimétries sur différents postes de travail ont été réalisées dans des industries agroalimentaires afin d'identifier les zones de travail à risque et de l'efficacité des protections auditives mises en place et pour certains de les équiper de bouchons moulés,
- > Dosimétries bruit ont été réalisées dans une association réalisant du périscolaire de jeunes enfants ainsi qu'une sensibilisation bruit auprès du personnel,
- > Mise à jour des fiches conseils sur le site internet (plan de reprise d'activité, boulangerie, minoterie, document unique, droit de retrait, Covid et Du, Transports, PCA...), ces dernières sont affichées dans les entreprises.



39 prestations spécifiques :

- 6 conseils (équipements, organisation...)
- 7 maintiens dans l'emploi
- 5 accompagnements (méthodologique, suivi de transformation...)
- 6 interventions ergonomiques (diagnostics globaux...)
- 3 conceptions
- 9 suivi des préconisations
- 3 CSSCT



> Conception hôtel et restaurants:

- Achat d'équipements : Fixa couette, aspirateur dorsal, nettoyage vapeur, des lèves-lits.
 - Prise en compte des préconisations dans la construction,
 - Agrandissement de cuisine avec : agencement entrée et sortie lave-vaisselles, sol respectant les normes de glissance, accessibilité : modification de la marche.
- Réaménagement spatial de cuisine et de plonge avec modification des flux ainsi qu'une réduction des contraintes au travers de nouveaux équipements (lave-vaisselles, plan de travail, ...)

> Conseils en équipements dans des boulangeries :

- Four avec réhausse, modification escaliers pour faciliter l'accessibilité

> Maintien dans l'emploi de salariés avec la mise en place de solutions :

- Aménagement de poste administratif (réhausse ordinateur portable, clavier déporté, siège de bureau), siège adapté pour être à hauteur d'enfants, une réhausse pour machine à laver
- Achat de matériels avec le partenariat de cap emploi.



La toxicologue

44 interventions en entreprise dont :

38 interventions spécifiques :

- 25 analyses risque chimique
- 9 conseils techniques
- 4 études de poste / mesures de l'exposition
- 6 fiches d'entreprise



- > Départ de Virginie GREEL en aout 2021 et l'embauche de Tony BACHELIER en septembre 2021.
- > Analyses des risques chimiques notamment avec des analyses de postes de travail mais aussi des accompagnements pour des appuis techniques
- > Tutorat d'une alternante en contrat de professionnalisation pour un bachelor QSE
- > Projet CMR arrêté pour 2021 et relancé en 2022

La psychologue du travail / ergonomome

48 interventions en entreprise dont :

42 interventions spécifiques :

- 2 diagnostics RPS (évaluation des facteurs de risque...)
- 8 accompagnements dans une démarche de prévention (aide à l'intégration des RPS au DU...)
- 17 conseils (management, gestion de RPS...)
- 9 participations au CSSCT
- 6 participations à la FE

6 accompagnements individuels (PDP)

- > Dans le cadre du projet prévention des RPS, organisation et co-animation d'une RST sur les violences sexuelles et sexistes au travail avec l'ARACT Normandie et le CIDFF76 (10 juin 2021).
- > Tutorat d'Auréliane Carouge, stagiaire en M2 Psychologie du Travail. Ses missions principales s'inscrivaient dans le cadre du projet Santé des Dirigeants, et se sont déroulées dans un contexte de crise sanitaire entre couvre-feu et confinements imposant à certains dirigeants de fermer leur établissement :
Réalisation d'une enquête sur la santé des chefs d'entreprise auprès de nos adhérents.
Animation d'un atelier dédié aux dirigeants pendant le 3ème confinement
- > Reprise des AMT (par rapport à 2020) : des actions conseil directement liés à la COVID plutôt à la marge (2 en 2021), mais des situations de travail qui se sont parfois dégradées du fait du contexte sanitaire déclenchant des demandes d'intervention.

APPUI DE L'ISTF EN LIEN AVEC LA SITUATION SANITAIRE

► Campagne de vaccination Covid-19



VACCINATION COVID-19

L'ISTF DÉMARRE LA CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19 AUPRÈS DES SALARIÉS DE SES ENTREPRISES ADHÉRENTES.

L'organisation de cette nouvelle mission est conditionnée à la stratégie des pouvoirs publics et à l'accès aux vaccins.

RENDEZ-VOUS EN LIGNE
24h/24, 7J/7, RAPIDE, GRATUIT, SECURISE

Doctolib

En 2021, les IDEST ont été mobilisés sur les vaccinations contre la COVID-19.

En effet, tout au long de l'année, ils ont participé à 37 vacations de vaccination représentant 54 vaccinations au total pour les IDEST.

En effet, en fonction des évolutions de la stratégie vaccinale nationale et de la possibilité ou non pour les IDEST de réaliser la consultation pré-vaccinale, les IDEST ont vacciné en duo soit avec un médecin du travail ou un autre IDEST ou encore seul pour certains types de vaccins.

Afin de pouvoir réaliser les consultations pré-vaccinale, les IDEST ont créé 2 questionnaires distincts en fonction du schéma vaccinal du salarié.

La prise de rendez-vous se faisait via le site Doctolib. Il existait pour les salariés la possibilité de réaliser leurs premières et deuxième injections en couplant leur rendez-vous sur Doctolib. Les IDEST vérifiaient s'il s'agissait d'une 1ère ou 2ème injection, informaient les salariés en fonction de leur statut vaccinal s'il fallait un rappel ou non. Les salariés étaient surveillés 15 minutes après leur injection et repartaient avec leur passe-vaccinal.

Au total, les IDEST ont réalisé 355 vaccins répartis sur 37 vacations dont une en dehors de nos murs dans un but « d'aller vers ». 88 salariés ont fait leurs 2 doses de vaccins dans nos locaux.

Les IDEST ont pu vacciner avec des doses d'Astra Zenecca, de Janssen, de Moderna et de Pfizer en fonction de l'année pour certaines doses de rappel. Les IDEST étant formés à la réalisation des tests de dépistage antigénique de la COVID-19, ils ont pu réaliser différents tests sur l'année avant l'injection d'une dose en cas de salariés présentant des symptômes ou pour certains cas contacts. En 2021, 15 dépistages ont été réalisés.

La vacation de vaccination hors mur a été réalisée à l'hôtel d'entreprises de Fécamp en lien avec l'agglomération. Cette action a été largement appréciée et diffusée sur les réseaux sociaux et dans les journaux locaux.



► Sensibilisation référent COVID

L'ISTF a accompagné les employeurs dans leur obligation de désigner un référent COVID-19 au sein de son établissement.

Pour les entreprises de petite taille, le référent COVID-19 peut être le dirigeant de l'établissement. Pour les autres entreprises, un référent COVID-19 principal doit être nommé et désigné. Des référents COVID-19 suppléants peuvent être nommés et désignés notamment pour veiller à la bonne application des règles sanitaires sur chantier pour les salariés.



> Communiquez auprès de vos salariés

L'identité du référent COVID-19 ainsi que ses missions doivent être communiquées à l'ensemble du personnel.

> Le rôle du référent COVID-19

Le référent Covid-19 est en charge de la sécurité sanitaire des salariés. Il :

- Veille à la bonne application du protocole sanitaire au sein de l'entreprise et à l'adapter à réalité des activités de l'entreprise ;
- Suit au quotidien la réorganisation du travail ;
- Obtient l'adhésion sur les bonnes pratiques ;
- Mène des actions de prévention.

Les formations ont été réalisées à distance sous la forme d'atelier interactif.

► Veille réglementaire protocole sanitaire

Dans le cadre de la continuité d'activité, l'enjeu majeur a été et reste de ne pas exposer les salariés : ceci s'inscrit complètement dans une démarche de prévention primaire.

Avec cette crise, le fameux adage « mieux vaut prévenir que guérir » a pris tout son sens.

100% engagé auprès des entreprises, l'ISTF a fait le maximum pour accompagner employeurs, salariés et instances représentatives du personnel dans la mise en œuvre des nombreux protocoles à déployer, pour faire état des consignes sanitaires propres aux caractéristiques de l'entreprise, pour s'assurer de l'état de santé des salariés au moment du retour dans le collectif...

L'espace Covid19 du site internet a été constamment actualisé et une veille régulière a été mise en place avec le partage d'informations via les outils digitaux essentiellement (mail, réseaux sociaux).

Le protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés face à l'épidémie de Covid-19, a fait l'objet de 8 mises à jour sur l'année 2021.

> Sensibilisation bruit dans le cadre de la campagne nationale de dépistage de l'audition dans le cadre de la journée nationale de l'audition

Depuis 2018, les étudiants en santé ont l'obligation d'effectuer durant leurs parcours de formation des actions de prévention dont l'objectif principal est d'inciter le public rencontré au sein d'entreprises, d'écoles ou d'établissements médico sociaux, à des comportements favorables à la santé.

C'est dans ce cadre que l'ISTF a accueilli du 8 au 19 mars 3 stagiaires du service sanitaire : 2 étudiants infirmiers et 1 étudiant en médecine.

Les 3 étudiants ont eu pour thématique la santé auditive au travail.



La première semaine, ils ont participé à la contribution des tests auditifs proposés aux salariés dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition et sur la 2ème semaine la réalisation d'une action de prévention secondaire et/ou primaire au sein d'une entreprise.

Ils ont donc réalisé une action de sensibilisation dans une association fécampoise, Fecamp Plus en reprenant les résultats des dosimétries de bruit réalisées dans l'entreprise.

Pour cela, ils ont réalisé plusieurs outils (1 diaporama de sensibilisation sur la santé auditive, 1 affiche, 1 quizz, 1 questionnaire de satisfaction)

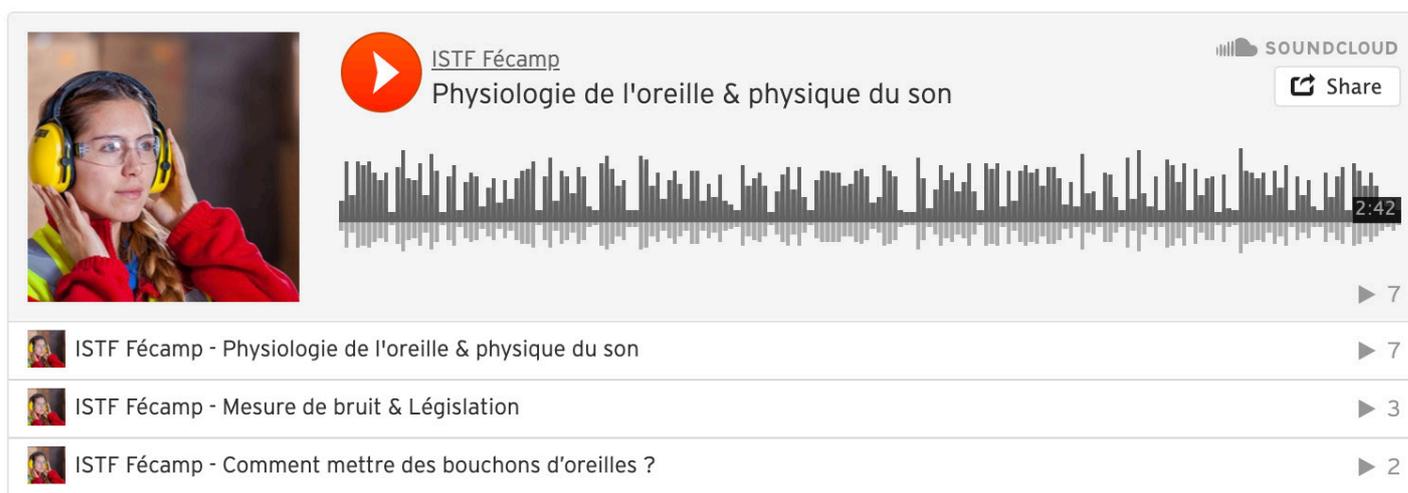
Le retour des salariés a été très positif car le diaporama reprenait les éléments de leur entreprise.

Ils ont obtenus un très bon niveau de satisfaction de la part des salariés (**la note mini de satisfaction était de 9/10**).

Ils ont enregistré leur intervention et créer par la suite, 3 podcasts de 2-3 minutes chacun :

- Physiologie de l'oreille et physique du son
- Mesures de bruit et législation
- Comment mettre des bouchons d'oreille

L'ISTF vous propose 3 podcasts en exclusivité



ISTF Fécamp
Physiologie de l'oreille & physique du son

SOUNDCLOUD
Share

2:42

- ISTF Fécamp - Physiologie de l'oreille & physique du son
- ISTF Fécamp - Mesure de bruit & Législation
- ISTF Fécamp - Comment mettre des bouchons d'oreilles ?

PROJET DE SERVICE 2019-2023

CULTURE DE PREVENTION

Le projet culture de prévention est piloté par Claire GIRARD IPRP et composé d'une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille).

Le projet a pour vocation de réaliser l'ensemble des fiches d'entreprise pour tous les adhérents de l'ISTF ou de les mettre à jour au maximum tous les 5 ans. La fiche d'entreprise est une aide pour l'employeur dans l'évaluation des risques professionnels et dans la mise en place d'un plan d'actions.

Dans ce contexte sanitaire, nous n'avons pas pu intégrer les entreprises très facilement mais nous avons menés d'autres actions auprès des entreprises dans le cadre du projet :

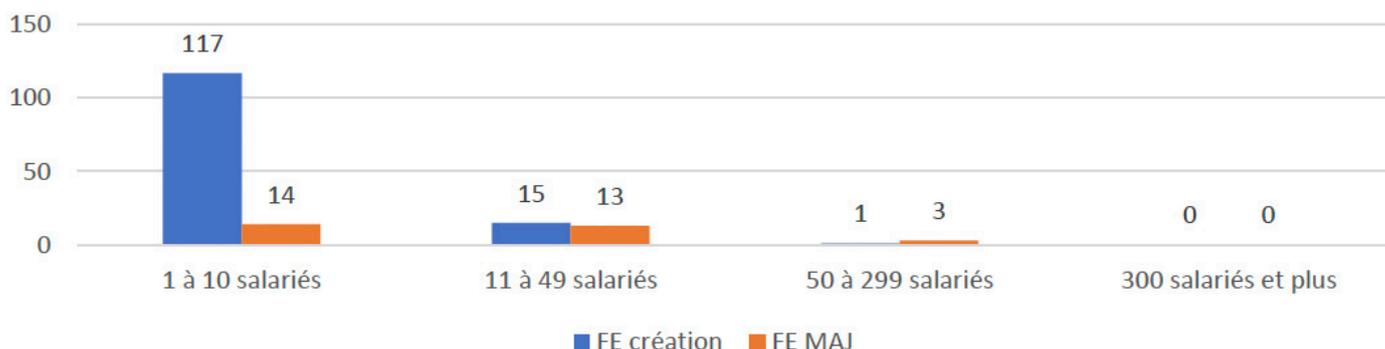
- Des sensibilisations sur les risques liés à la COVID 19 (gestes barrières, moyens de protections...).
- Des sensibilisations référents COVID
- Des sensibilisations référents santé sécurité
- Des accueils nouvel adhérent

163 Fiches d'entreprises réalisées ou mises à jour en 2021

Fiches d'entreprises créées en 2021 : 133

Fiches d'entreprises mises à jour en 2021 : 30

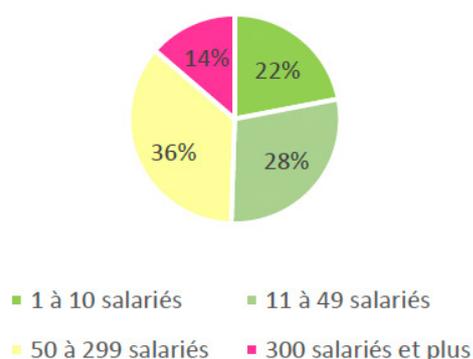
Nombre de Fiches d'Entreprises (créées et mises à jour) par taille d'entreprise



Nombre de fiches d'entreprise par taille d'entreprise



Nombre de salariés concernés par la FE par taille d'entreprise



87% d'entreprises couvertes par la fiche d'entreprise
13,1% de fiches d'entreprise faites sur l'année 2021.

"Mon Diagnostic Prévention" (MDP), un outil web collaboratif entre le service de santé au travail et l'adhérent, a été mis en place pour aider l'adhérent dans la réalisation de son document unique d'évaluation des risques professionnels mais également afin d'établir la fiche d'entreprise.

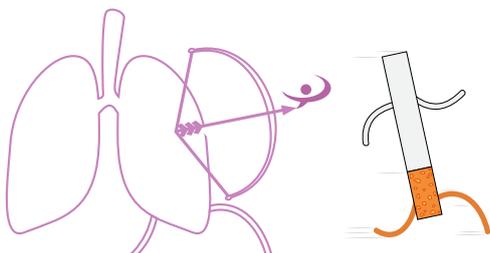


PROJET ADDICTION

Le projet addiction est pilote par Claire GIRARD IPRP . Ce projet comprend : deux infirmiers santé au travail (Isabelle MATTE et Samuel BARRE), une assistante santé au travail (Isabelle ARGENTIN) et E.LEWERS assistant social.

Une nouvelle fois cette année, le mois sans tabac a été mis à l'honneur à travers le parcours Nouveau souffle proposé par l'ISTF.

 Un accompagnement réalisé par des professionnels



«Je suis contente j'ai arrêté le tabac. Merci à vous ! Votre aide m'a été précieuse. Je ne pensais pas y arriver si facilement.. Il est vrai que j'étais bien motivée»

Participante au programme Nouveau Souffle



1. COACHING : Un rendez-vous avec une infirmière en santé au travail pour du coaching avant l'arrêt du tabac : alimentation, sport, hygiène de vie...



2. SOPHROLOGIE : Une séance de sophrologie pour aborder cette étape en toute sérénité.



3. HYPNOSE : une séance d'hypnose avec un psychologue.

8 salariés ont été suivis et 7 ont réalisé la totalité du parcours en 3 étapes. 2 ont arrêté de fumer !

Les autres réunions de groupe de travail ont été consacré au suivi de projet sur 2021.

PROJET RISQUE ROUTIER

PILOTE : S. BARRE (INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL)

Le projet risque routier comprend un chef de projet : un infirmier santé au travail (Samuel Barre), une infirmière santé au travail (Isabelle Matte), une assistante santé au travail (Aurélie Aubert) et une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille) et une IPRP (Claire Girard)



Du 17 au 21 Mai 2021, une semaine liée au risque routier à été organisée.

Des webinaires animés par des professionnels de l'Association Automobile Club Prévention. ont été proposés sur inscription à l'ensemble des adhérents et organisés chaque jour de la semaine sur des thématiques différentes : remise à niveau des connaissances, adopter une conduite apaisée, prendre soin de soi, connaître et prendre soin de son véhicule, agir en cas d'accident, de panne, savoir remplir un constat amiable.

Des sessions de sensibilisations en présentiel via un casque de réalité virtuelle, au moment des visites médicales des salariés, ont été organisés auprès de 43 salariés.

Des sessions de formation à distance en e-learning sur le risque routier ont été proposés à nos adhérents (100 places) jusqu'en mai 2022.

→ 1H30 POUR CONNAÎTRE ET PRENDRE SOIN DE SON VÉHICULE



Un véhicule mal entretenu constitue un danger pour le conducteur, ses passagers, mais aussi tous les autres usagers de la route.

Un pneu sous-gonflé peut augmenter la consommation de carburant de plus de 10%

→ 1H30 POUR SAVOIR AGIR EN CAS D'ACCIDENT, DE PANNE, REMPLIR UN CONSTAT AMIABLE



100 000 salariés/an sont victimes d'accidents de la route en mission et 6 millions d'heures de travail sont ainsi perdues

Une sinistralité non maîtrisée peut entraîner une hausse importante de votre assurance

→ 1H30 POUR UNE REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE



78% des chefs d'entreprises ignorent que le risque routier est la 1^{ère} cause d'accident mortel au travail.

62% des chefs d'entreprises savent que leur responsabilité peut être engagée lors des accidents de la route en mission.



PROJET RPS

PILOTE : M. CARON (PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL - ERGONOME)

Dans le cadre du premier axe du projet « Développer la culture de prévention des RPS dans les entreprises », l'ISTF a proposé une Rencontre Santé Travail le 10 juin 2021 ouverte à l'ensemble de ses adhérents sur le thème des violences sexuelles et sexistes au travail.

Le groupe de travail composé de Marietta Barré (IDEST) et Claire Girard (IPRP) a intégré pour l'occasion 2 AST, Isabelle Argentin et Cécile Sautreuil, pour préparer cette RST, avec le concours de Pauline Lecordier (PowWow) pour la communication.

En 2020, s'est créé un observatoire des VSST en Normandie à l'initiative de la DRDFE et de la DIRECCTE Normandie. Parmi les actions proposées par l'observatoire, figurent des sessions de sensibilisation à propos des VSST en direction des dirigeants et RRH. C'est ainsi que parmi les participants à cet observatoire, une psychologue de l'AMSN, une chargée de mission de l'ARACT Normandie et une juriste du CIDFF76 ont élaboré un contenu de sensibilisation. Ce contenu a ainsi été présenté à plusieurs SSTI de Normandie pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'approprier et relayer la démarche auprès de leurs adhérents.

Pour délivrer un message commun et s'inscrire dans une démarche partenariale, nous avons choisi de profiter d'une RST pour diffuser cette sensibilisation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail. Marie Caron, psychologue du travail de l'ISTF a co-animé cette réunion avec une chargée de mission de l'ARACT Normandie et une juriste du CIDFF 76 pour aborder à la fois des repères juridiques, les impacts sur la santé, les facteurs de risques et axes de prévention dans l'entreprise.

Sur les 8 adhérents inscrits à la RST, 6 ont effectivement participé à cette RST organisée en présentiel.

Par ailleurs, l'axe 3 du projet prévoit notamment notre participation au réseau des intervenants en prévention des RPS (RIP RPS) qui s'inscrivait aussi dans le cadre du PRST3. Les réunions prévues ont été annulées en raison du contexte sanitaire. Aucune réunion n'a eu lieu en 2021.

UNE REUNION DE SENSIBILISATION AVEC L'ARACT & LE CIDFF76

Le 10 juin 2021, l'ISTF propose à ses entreprises adhérentes une réunion de sensibilisation co-animée par l'ARACT, le CIDFF76 et la psychologue du travail de l'ISTF.

**10 JUIN 2021
9H30 À L'ISTF**

**SEXISME AU TRAVAIL :
UN SUJET TABOU MAIS RÉEL**



Une rencontre pour échanger sur les agissements sexistes au travail ainsi qu'un appui lors de la mise en place de la démarche de prévention et dans la construction des accords égalité professionnelle dont l'un des domaines concerne la santé et la sécurité au travail

CIDFF76 : Centre d'information et de documentation des femmes et des familles



PROJET : SANTÉ DU DIRIGEANT

PILOTE : M. CARON (PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL- ERGONOME)

Le projet santé du dirigeant comprend un chef de projet : une psychologue du travail (Marie Caron), un médecin du travail (Dr Irène GUESNON), une infirmière santé au travail (Marietta Barré), une assistante santé au travail (Nathalie Cabailh) et une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille) et une ergonome (Nadège ROCHE).

Les VSD : Visites Santé du Dirigeant

Le projet Santé des dirigeants vise à créer une offre de service à l'attention des dirigeants non-salariés de TPE, qui aujourd'hui ne bénéficient pas de suivi en santé au travail du fait de leur statut d'entrepreneur.

En 2020, nous déployons officiellement les VSD (Visite Santé du Dirigeant) à l'attention des dirigeants non-salariés de TPE. Ne bénéficiant pas d'un suivi périodique en santé au travail du fait de leur statut d'entrepreneur, la démarche repose sur l'initiative du chef d'entreprise. En 2021, un dirigeant a sollicité un rendez-vous avec un médecin du travail. Le dirigeant savait que l'offre de service existait mais c'est sur les conseils du chargé de mission CAP EMPLOI qu'il a décidé de prendre rendez-vous.

Par ailleurs, nous avons accueilli Auréliane Carouge pour son stage de MASTER II Psychologie du travail et Ingénierie Psycho-Sociale, entre novembre 2020 et juin 2021. Ses missions principales portaient sur la Santé des Dirigeants.

L'enquête Santé des Dirigeants

Auréliane, stagiaire en psychologie, a d'abord réalisé une enquête adressée à l'ensemble de nos adhérents. Les questions étaient communes avec le questionnaire PRESANSE envoyé dans toute la région Normandie, auxquelles nous avons notamment ajouté des items pour mesurer le sentiment d'efficacité personnelle.

L'objectif de cette enquête était :

- Appréhender les caractéristiques de santé des dirigeants des TPE/PME au sein de notre territoire.
- Identifier les facteurs de risques et les ressources salutogènes des dirigeants.
- Prendre en compte les besoins et les attentes du dirigeant sur le sujet, notamment dans le contexte de crise sanitaire qui a impacté les dirigeants et leur entreprise.

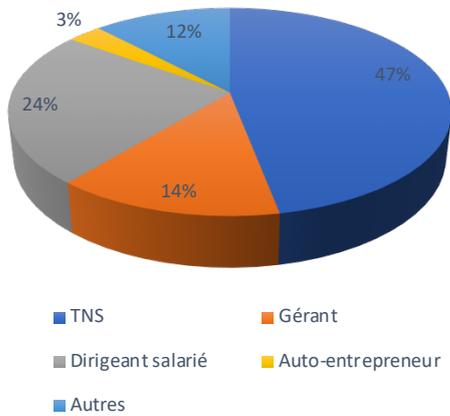
Cette enquête a été réalisée en février 2021, durant une période de confinement. En effet, l'activité avait à peine eu le temps de reprendre après le second confinement de fin d'année 2020, les établissements qui avaient pu réouvrir devaient néanmoins respecter le couvre-feu et un troisième confinement avec des fermetures d'établissements était annoncé.

49 questionnaires ont été remplis en ligne (envoi d'un lien par e-mailing)

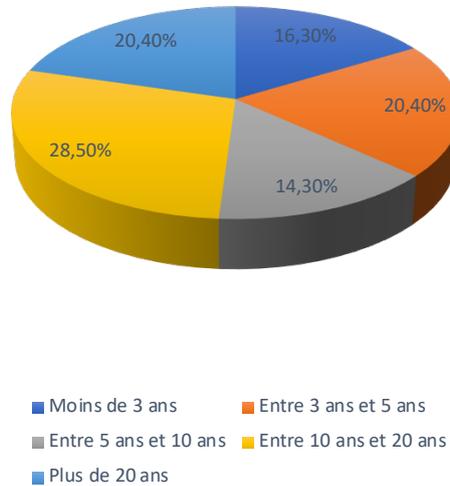
FOCUS SUR LA SANTÉ DES DIRIGEANTS ADHÉRENTS À L'ISTF (enquête février 2021)

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS :

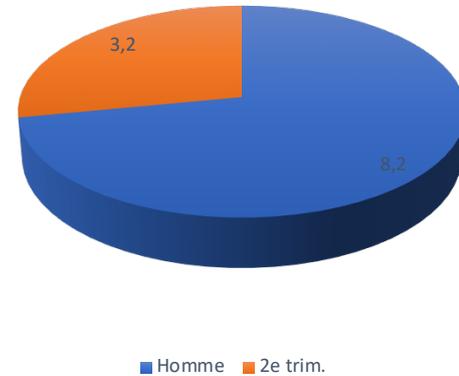
Le statut des dirigeants.



Ancienneté des dirigeants.



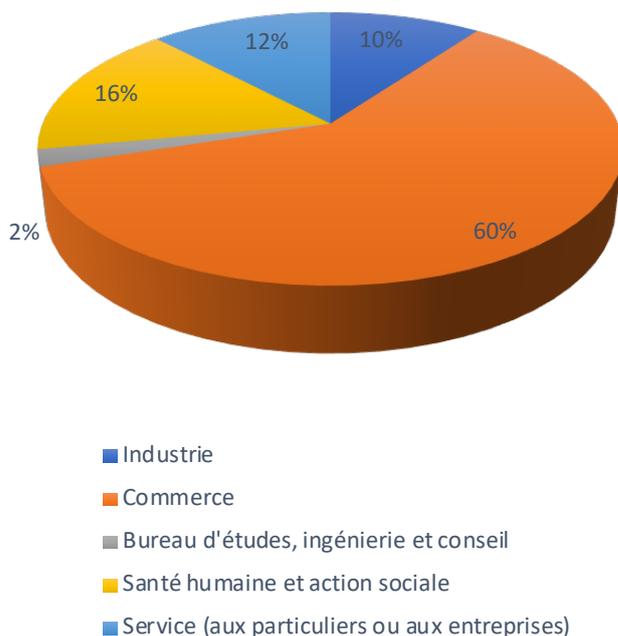
Sexe.



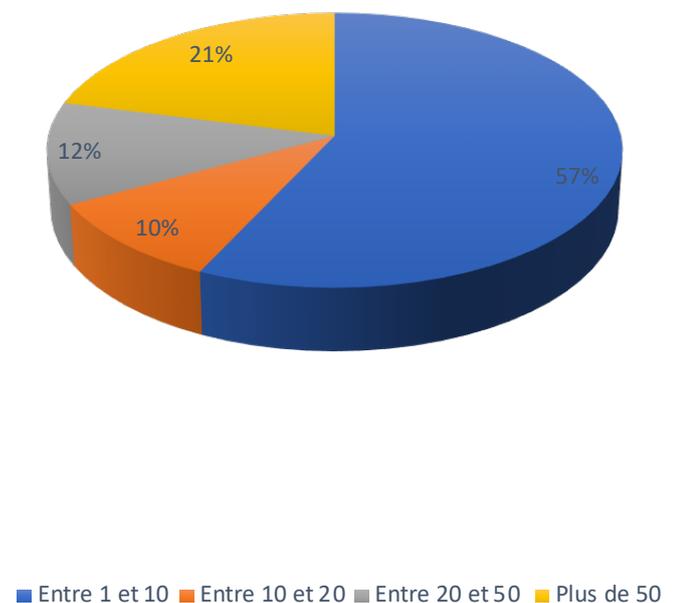
Une majorité des répondants étaient des TNS (Travailleurs Non Salariés). La catégorie « autres » signifie que les répondants étaient en profession libérale, ou encore directeur adjoint, par exemple.

CARACTÉRISTIQUES DE LEUR ENTREPRISE :

Secteur d'activité.

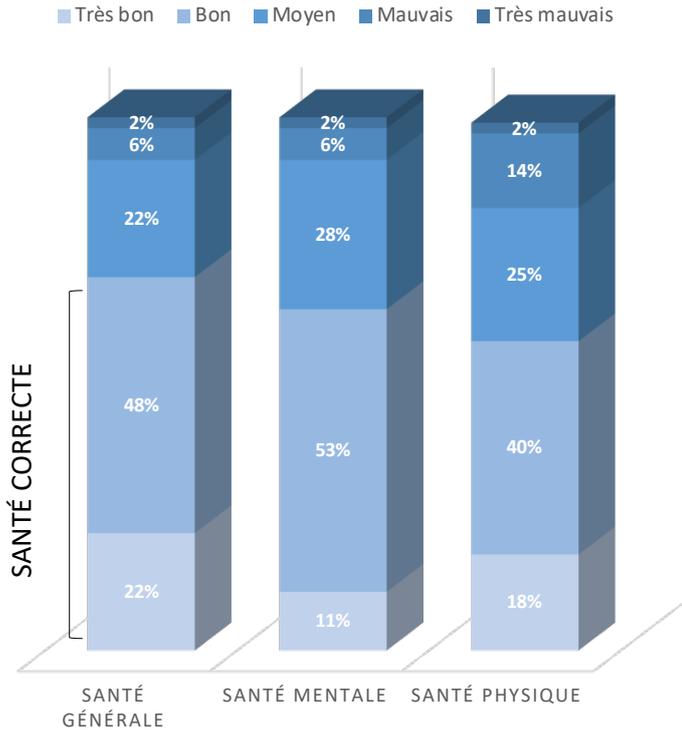


Taille des entreprises.

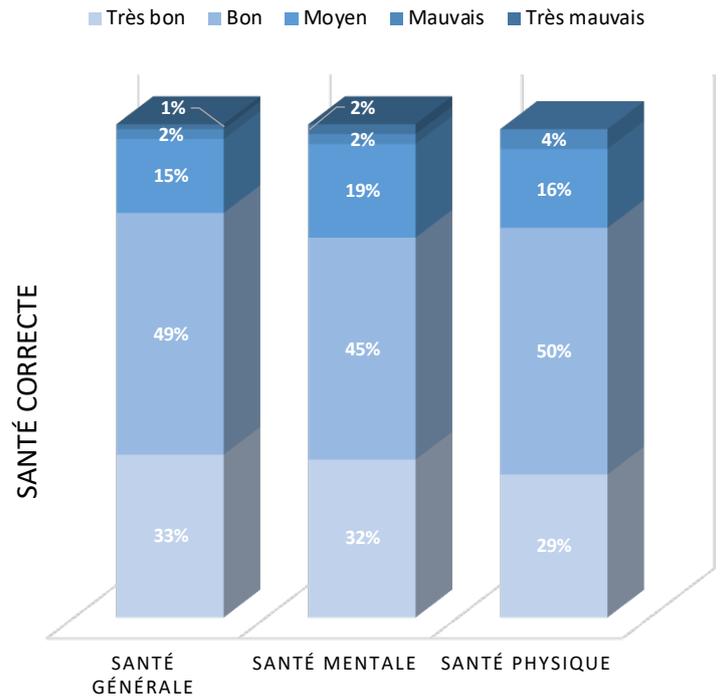


SANTÉ PERÇUE PAR LES DIRIGEANTS

ENQUÊTE DE L'ISTF



ENQUÊTE NATIONALE DE MALAKOFF.

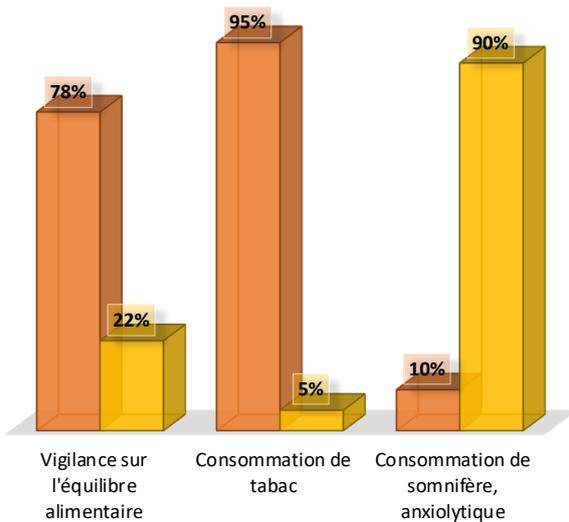


En comparaison avec l'enquête nationale de Malakoff, nous pouvons remarquer que les dirigeants de notre échantillon semblent répondre être davantage en souffrance.

LES DIRIGEANTS ET LEUR SANTÉ :

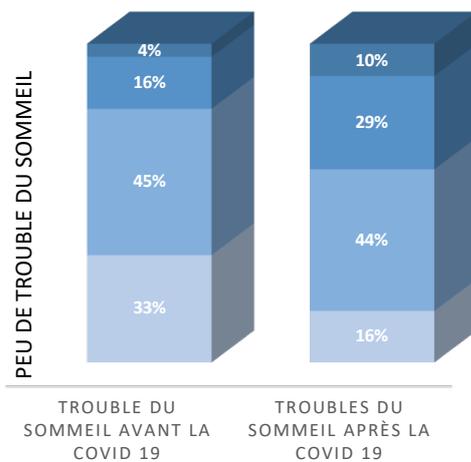
HYGIÈNE DE VIE.

Oui Non



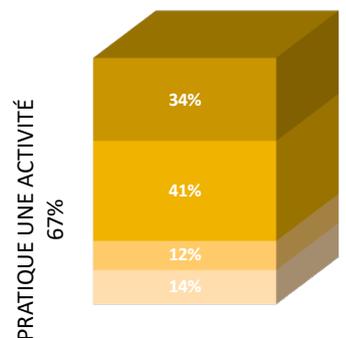
LES TROUBLES DU SOMMEIL.

Jamais Parfois Souvent En permanence



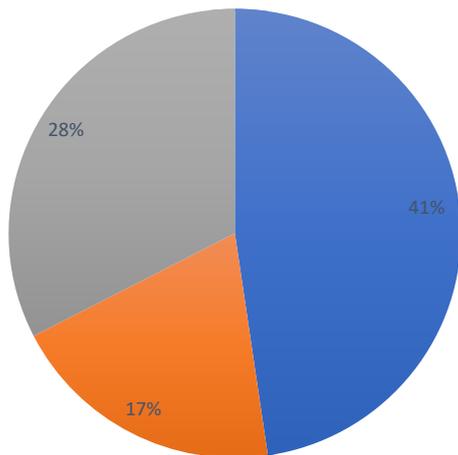
ACTIVITÉ PHYSIQUE.

Moins souvent ou jamais
Oui, 1 à 2 fois par semaine
Oui, 3 à 5 fois par semaine
Oui presque tous les jours



Globalement, les dirigeants essaient de prendre soin de leur santé, comme nous pouvons le voir, ils veillent à l'équilibre alimentaire, ils pratiquent, en majorité, du sport au moins une fois par semaine, et leur qualité de sommeil semble être satisfaisants. La consommation de tabac est très présente au sein de notre échantillon. Elle peut être perçue comme un moyen de décompresser. Cette addiction peut refléter des moments de stress.

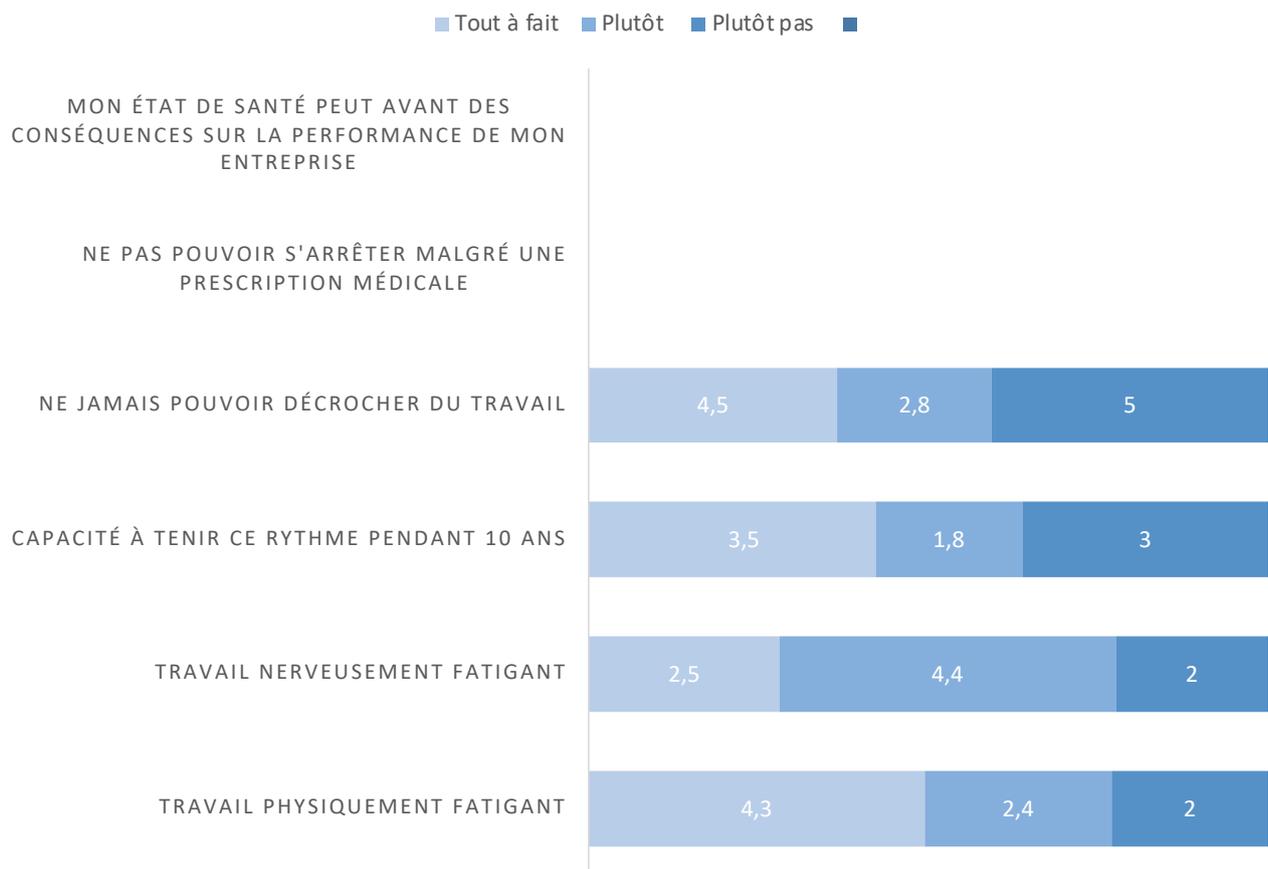
Les difficultés à adopter une hygiène de vie saine



Lorsque nous interrogeons les dirigeants sur les raisons qui les empêchent d'adopter une hygiène de vie saine, le manque de temps et de difficultés d'organisation est la réponse qui ressort davantage.

■ Manque de temps et difficultés d'organisation ■ Manque d'énergie et de courage ■ Par choix

PERCEPTIONS DE SES CONDITIONS DE TRAVAIL

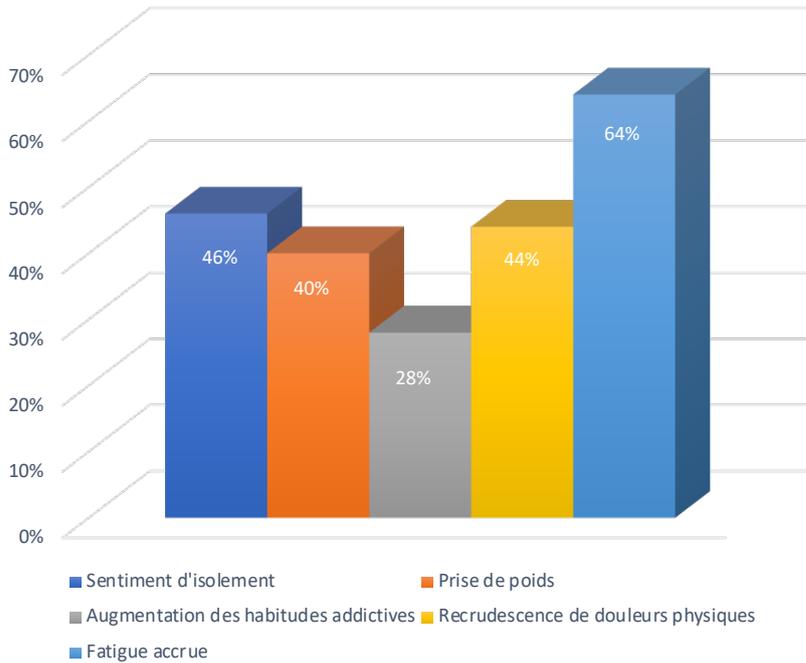


Les dirigeants ont conscience que la performance de l'entreprise est liée à leur santé (88% sont d'accord avec notre affirmation).

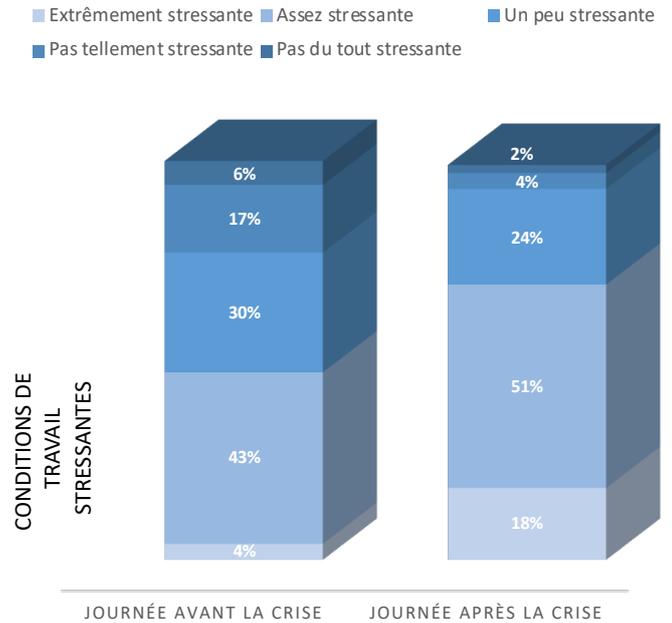
Nous devons noter que les dirigeants ne réussissent pas à s'arrêter même avec une prescription médicale. Nous pouvons voir cela comme un schéma répétitif puisque la charge de travail entraîne des arrêts maladies. Cependant, les dirigeants ne s'arrêtent pas pour éviter une accumulation de travail, cela a des conséquences sur leur santé. Par conséquent, le détachement psychologique du travail est difficilement réalisable.

IMPACT DE LA COVID-19 :

Le ressenti des dirigeants face à la crise du Covid 19.

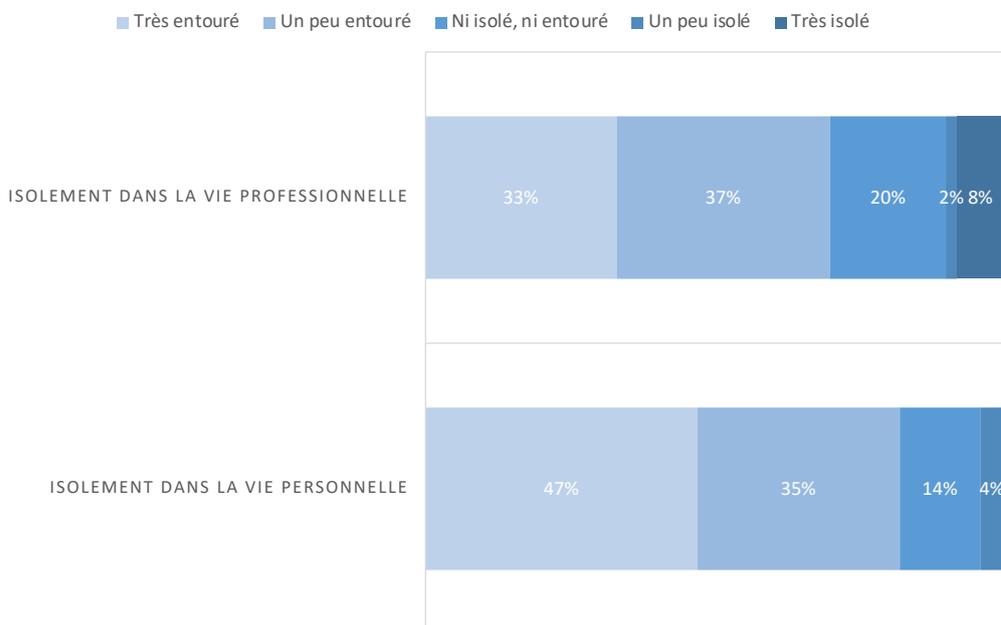


STRESS PERÇU

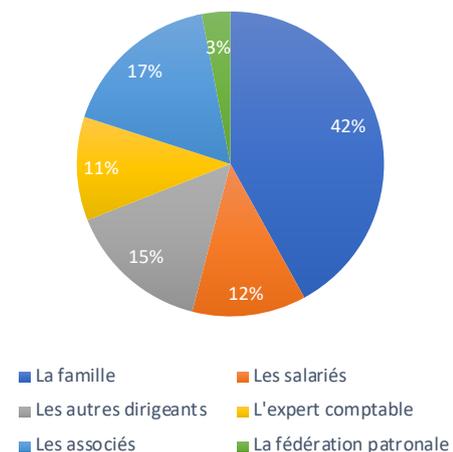


Nous pouvons remarquer que 46% des dirigeants ont le sentiment d'avoir été isolés pendant cette crise sanitaire. Nous avons plus de la majorité des dirigeants qui ont constaté une augmentation de la fatigue. Cela peut s'expliquer, notamment, par la gestion de la crise qui perdure depuis un an, l'instabilité de la situation joue énormément sur le moral et sur le physique des dirigeants. Les règles sanitaires en vigueur obligent les dirigeants à se montrer vigilants pour veiller à la santé des salariés mais aussi du public. De plus, l'évolution de la crise avec les nombreux confinements et couvre-feu rapportent une autre pression supplémentaire. À cela s'ajoutent les problèmes personnels et financiers du dirigeant.

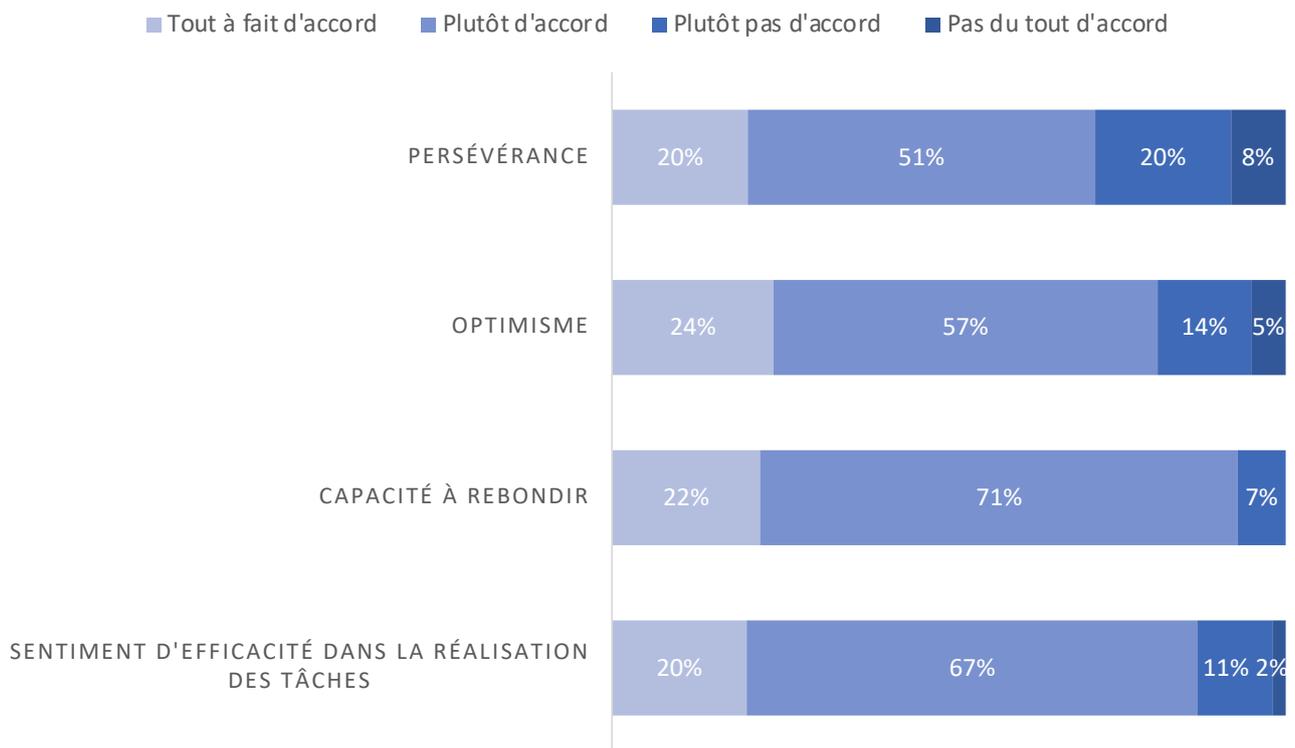
LE SENTIMENT DE SOLITUDE DU DIRIGEANT :



A qui faites-vous le plus souvent appel lorsque vous rencontrez un problème d'ordre professionnel ?

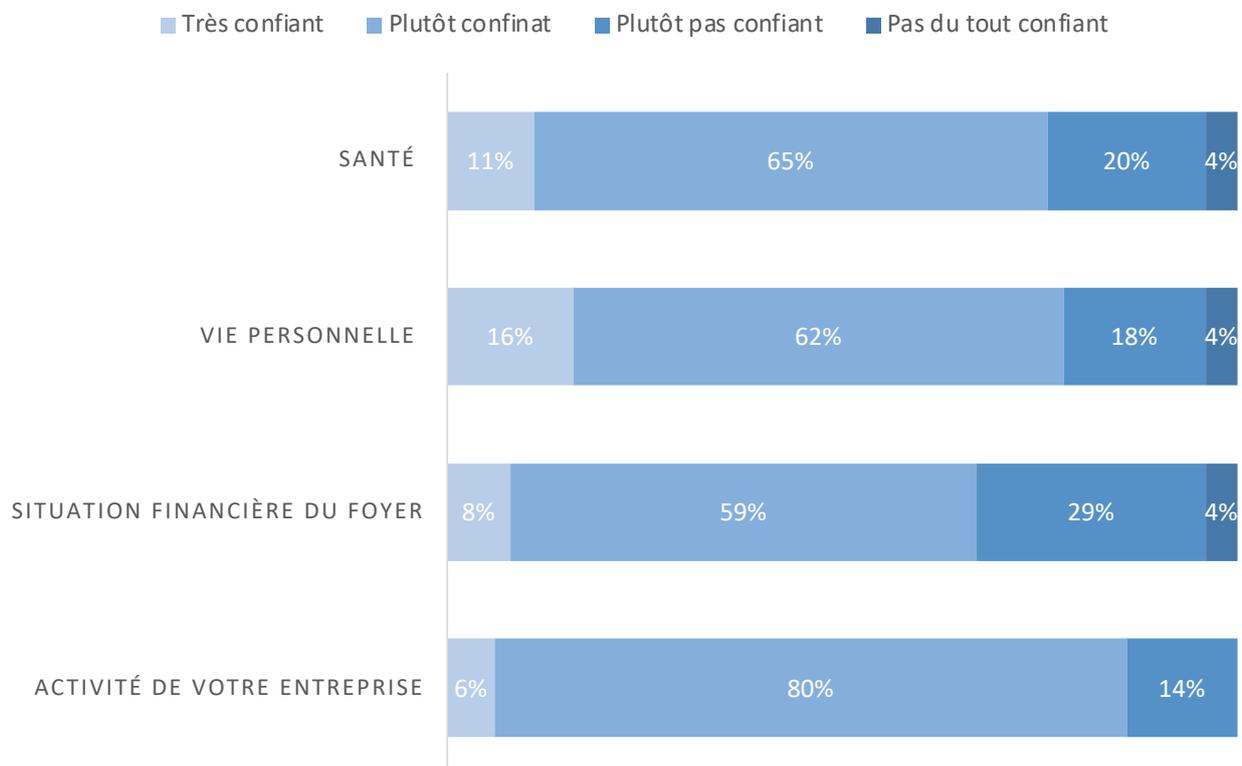


SENTIMENT D'AUTO-EFFICACITÉ PERSONNELLE : DES RESSOURCES SALUTOGÈNES POUR REBONDIR.



Globalement, le sentiment d'auto-efficacité personnelle des dirigeants est très satisfaisants. Les dirigeants semblent avoir les ressources nécessaires pour faire face à cette crise sanitaire.

LA CONFIANCE EN L'AVENIR



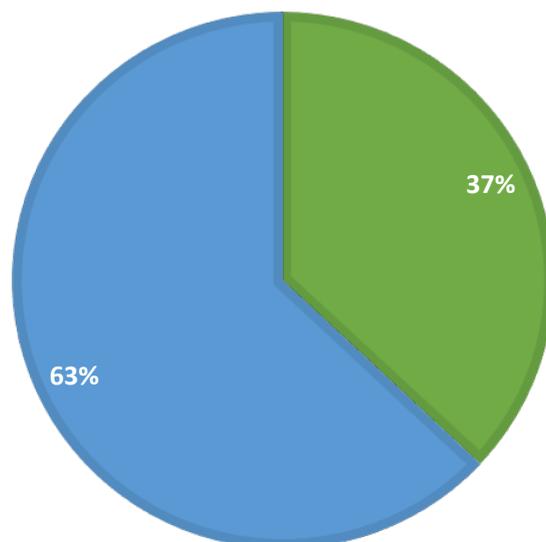
En lien avec les résultats précédents, nous remarquons que le sentiment d'auto-efficacité personnelle permet d'aborder l'avenir plus sereinement. Seul la situation financière du foyer à un score plus faible. Il s'agit du facteur qui influence davantage l'état d'esprit des dirigeants.

LA RENCONTRE AVEC UN MÉDECIN DU TRAVAIL :

L'ISTF, votre service de santé au travail se mobilise pour la santé dirigeants non salariés qui ne peuvent bénéficier d'un suivi en santé au travail.

Seriez-vous intéressé pour rencontrer un médecin du travail ?

■ Oui ■ Non



Pour compléter l'enquête par questionnaire, nous avons effectué un recueil qualitatif.

> Réalisation d'entretiens avec des dirigeants de TPE/PME (mi-février/fin mars) : des entretiens ont été menés afin d'échanger sur la crise sanitaire, ses conséquences et les stratégies des dirigeants de TPE et de PME pour faire face à cela.

> Contact d'organisations relais/ ressources locaux : CCI Estuaire, association Fécamp Escale shopping, CPME, 60 000 rebonds, APESA, Observatoire AMAROK.

> Mise en place de l'atelier « la santé du dirigeant ». Les objectifs des actions précédentes étaient de permettre l'ouverture d'un nouveau dispositif répondant aux besoins des dirigeants. Par conséquent, un atelier à vu le jour afin de rompre l'isolement.

► L'atelier « santé des dirigeants » :

L'atelier « la santé du dirigeant » a eu lieu le 29 avril 2021 de 10h à 11h30, pendant une période de confinement. Ce dispositif a été mis en place pour répondre aux attentes et aux besoins des dirigeants. La première nécessité était de rompre l'isolement qui s'est installé depuis la crise sanitaire.

Les invitations ont été envoyées par mail aux adhérents. Seulement, 3 dirigeants (tous secteurs confondus) ont manifesté leur intérêt pour participer et se sont inscrits.

Le déroulement a été le suivant :

> Brève information sur les missions de l'ISTF et le projet « Santé des dirigeants ».

> Un temps de formation sur :

- Les facteurs pathogènes et salutogènes de l'entrepreneuriat.
- La gestion du stress.
- Les bons gestes à adopter pour se protéger.

> Retour d'expérience sur la crise sanitaire, ses conséquences sur le travail, sur l'entreprise et aussi sur la santé des dirigeants.

Le temps d'échange s'est axé sur divers thèmes :

- > L'incapacité à se projeter dans l'avenir, faute de calendrier clair. Ce qui constitue une source d'angoisse.
- > Les manifestations d'insomnies, de troubles alimentaires, de stress et de fatigue psychologique.
- > Le manque de temps, qui est habituel, et l'impossibilité d'accès, notamment pendant le confinement, rendent difficiles les possibilités de détachement et de ressources externes.
- > La conciliation vie privée et vie professionnelle est parfois difficile.
- > Malgré les aides de l'Etat, un sentiment de dépendance et par conséquent d'insatisfaction, émerge.
- > Les dettes et la fin des aides de l'Etat entraînent du stress et de l'incertitude.
- > Les dirigeants semblent perdre leur passion et l'entreprise a un poids sur leur santé.



Ce dispositif a été mis en place pour essayer de rompre l'isolement ressenti des dirigeants pendant la crise sanitaire. Il s'avère que nous avons pu créer une dynamique de groupe intéressante entre ces trois dirigeants d'entreprises. Ainsi, l'isolement a été rompu, puis ils ont pu évoquer leurs craintes et leurs doutes liés à ce contexte inédit.

Le groupe est enthousiaste à l'idée de pouvoir recommencer cet échange dans l'avenir, les coordonnées ont été échangées.

Les dirigeants ont fait un retour très positif de l'atelier.

À titre informatif, cet atelier ne devait durer qu'une heure et demi, néanmoins, il a duré au total deux heures et quarante-cinq minutes pour laisser le temps aux dirigeants d'échanger entre eux.

Pour toute question relative au projet Santé du dirigeant
ou demande de rendez-vous, n'hésitez à nous contacter :

sante-dirigeant@istfecamp.fr ou 07.84.88.39.12 / 02.35.97.01.23.



PROJET NUCLÉAIRE & ÉLECTROCARDIOGRAMME (ECG)

PILOTE : DR IRENE GUESNON (MÉDECIN DU TRAVAIL)

Le projet nucléaire comprend un chef projet : deux médecins du travail, une technicienne hygiène sécurité au travail (Laurène Basille) et une assistante santé au travail (Nathalie Cabailh). 56h ont été consacré au suivi du projet nucléaire et à la continuité des sensibilisations DATR (54h).

Le 15 juin 2021 s'est tenu une réunion avec les Conseillers en Radioprotection (CRP) des entreprises adhérentes.

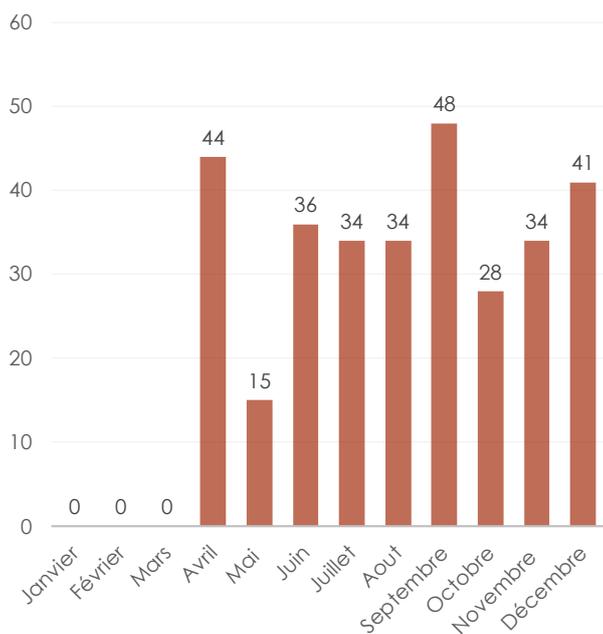
Ce moment d'échange a permis de discuter des documents demandés aux entreprises intervenants dans le nucléaire pour les visites médicales des salariés.

Depuis mars 2021, une infirmière est présente sur le site de St Valéry en Caux les lundi et mercredi pour réaliser des électrocardiogrammes aux salariés intervenants dans le nucléaire.

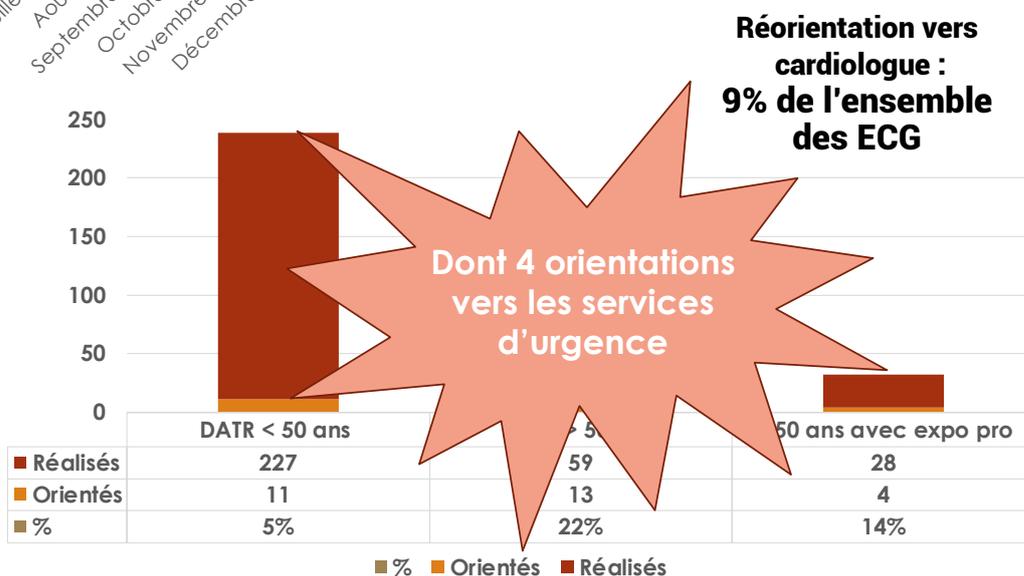
Des sensibilisations sont organisées pour les nouveaux embauchés DATR. Les salariés qui n'habitent pas en Seine Maritime seront convoqués le même jour pour la sensibilisation et la visite médicale pour limiter les déplacements (si l'employeur nous a bien donné cette information).

Sur l'année 2021 a eu lieu 26 actions de sensibilisations pour 68 salariés.

► Bilan ECG 2021



314 ECG réalisés



PROJET HORAIRES ATYPIQUES

PILOTE : DR MICHELE FAUQUET (MÉDECIN DU TRAVAIL)

Le projet horaires atypiques comprend un chef de projet : un médecin du travail (Dr Michèle Fauquet), une infirmière santé au travail (Isabelle Matte), une assistante santé au travail (Isabelle Argentin) et une technicienne hygiène sécurité environnement (Laurène Basille). 40.3h ont été consacré au suivi du projet .

Sur l'année 2021, une visite supplémentaire sur les horaires atypiques a été réalisée : la consultation sommeil.

En parallèle, une rencontre santé travail a été organisée le 23 novembre sur l'alimentation. Au cours de cette matinée, animée par Frédérique Moy, diététicienne et nutritionniste, plusieurs points ont été abordés :

> Les enjeux de l'alimentation pour la santé globale et performance au travail à court, moyen et long terme

> L'impact du travail sur l'alimentation des salariés (horaires décalés, température ambiante, activité physique associée à la tâche, espace de prise des repas, etc.)

> Cas concrets : Le MOIS SANS TABAC et l'impact sur l'alimentation et le poids?

L'échange a permis d'examiner les symptômes et les effets secondaires de l'éventuelle prise de poids. Quelques solutions ont été apportés (pratiquer une activité sportive, lutter contre la sédentarité en interrompant le mouvement assis, faire face à ses émotions, prendre soin de soi, etc....).

Une demande de sensibilisation a été formulée par une entreprise de transports mais qui a été au vue du contexte sanitaire a été décalée sur 2022.



PROJET PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PRO

PILOTE : NADÈGE ROCHE (ERGONOME)

► Forum PDP : Santé & Maintien en emploi

“Se préserver pour durer” devrait ainsi être le nouvel objectif pour toutes et tous, à l'heure où temps passé au travail et espérance de vie s'allongent.

Le 28 septembre 2021 a eu lieu la première édition du forum PDP. La prévention a été à l'honneur tout au long de cette belle journée. Plus de 100 participants, des ateliers pratiques riches et variés, des échanges entre partenaires, employeurs et salariés. Une conférence de qualité sur les exosquelettes animée par Laurent Keranguéven .



Maladie, incident de santé, accident de la vie ou du travail, maladie professionnelle, handicap. Vous rencontrez des difficultés sur votre poste de travail ? Des solutions existent : aménagements de postes, aides financières d'organismes spécialisés, formations, reclassement... Avec le maintien en emploi, salariés et employeurs sont gagnants.

Forum Santé & Maintien en emploi

La boîte à outils pour mieux vivre au travail

8H30-16H IFSI - INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
5 RUE SAINT NICOLAS, 76400 FÉCAMP

www.istfecamp.fr



28
SEPTEMBRE
2021

#CULTURE DE
PREVENTION

#ACTEUR DE
MA SANTE



- ➔ **4 ateliers** de 30 minutes organisés tout au long de la journée :
 - « A tout problème : des solutions parcours de maintien en emploi, trajectoire d'opportunité »
 - « Le maintien en emploi : pourquoi ça ne fonctionnerait pas chez moi ? »
 - « La sophrologie pour accompagner la reprise du travail »
 - « Bien dans mon dos »
- ➔ **1 conférence** (11h30 à 12h30) : « **Exosquelettes : intérêts et limites dans une démarche de prévention des TMS** » animé par un expert de l'INRS
- ➔ **Stands partenaires en accès libre toute la journée** : **Assistants sociaux** ISTF et CARSAT - **CAP emploi** et **CPAM** - **Les Habilleuses** : Vêtements adaptés aux personnes en situation de handicap - **Ergo santé** : Fournisseur bureautique et exosquelettes - **Azergo** : Fournisseur bureautique - **Lenoir Handi concept** : Découvrez une voiture aménagée- **SIADV** : Service interrégional d'appui pour adultes déficients visuels - **Agéfiph** : ouvrir l'emploi aux personnes handicapées - **ARIS** : Association Régionale pour l'Intégration des Sourds



28 SEPTEMBRE À FÉCAMP - FORUM SANTÉ & MAINTIEN EN EMPLOI

” C'est la reprise, respire !

#ACTEURDEMASANTÉ

INSCRIVEZ-VOUS
**ATELIER SOPHROLOGIE
POUR ACCOMPAGNER LA
REPRISE DU TRAVAIL**

Renseignements & Inscription
www.istfecamp.fr

LA COM' DE VOTRE SERVICE

► Site internet

Retrouvez nos actualités :
Rencontres santé travail, réglementation,
veille prévention santé, outils et
supports de prévention...

Coaching diététique & nutrition
Et si vous retrouviez la patate et la banane ?

Vous rêvez d'amorcer un changement dans votre vie afin d'agir positivement sur votre alimentation, tout en vous sentant accompagné-e et encouragé-e ? Et si un léger « coup de pouce » vous permettait d'oser une nouvelle direction pour être bien ?

Sommeil, stress, gestion du temps, travail, famille, vie sociale... Pour retrouver la fibre, il ne suffit pas d'éplucher des pommes de terre.

Bénéficiez d'un entretien* motivationnel pour apprendre à manger autrement !



ACTUALITÉS

Covid 19 : pas de transmission par 9 contaminés ?

Les chutes au travail

Covid 19 : vaccination et bilan secondaires

E-LEARNING : RISQUE F

PRÉV

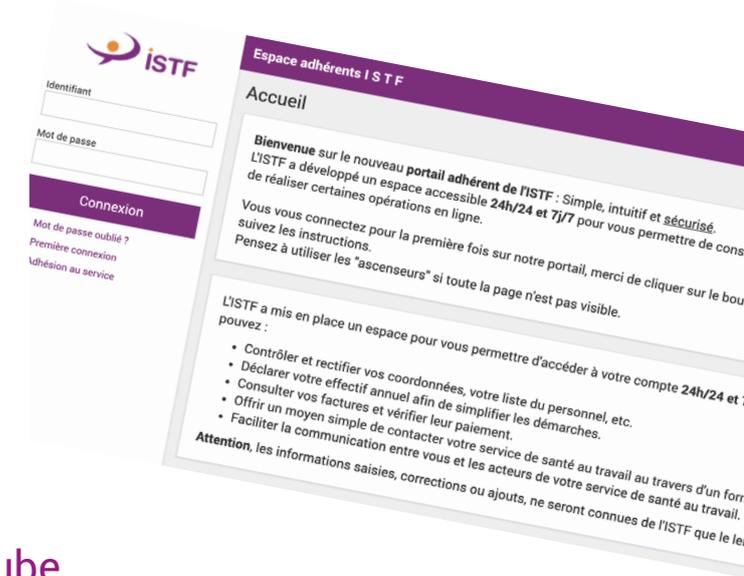


► Mailing mensuel

Pensez à consulter votre
boîte mail pour vous tenir informé !
y compris vos indésirables :-)

► Portail adhérents

Rendez-vous régulièrement sur votre espace adhérents pour suivre vos actions et échanger plus facilement et plus rapidement avec nous.

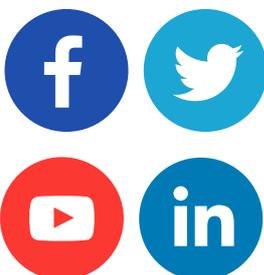


► Facebook, LinkedIn, Twitter et Youtube

Abonnez-vous aux pages de l'ISTF et ne manquez rien de l'actualité prévention santé travail !



@istfecamp



PERSPECTIVES : LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME

Le 1er Avril 2022, la loi pour renforcer la prévention en santé au travail, entre en application. Les SSTI deviennent des SPSTI, des **Services de Prévention et de Santé au Travail**.

La loi du 2 août 2021 représente l'aboutissement d'une réflexion initiée par le Gouvernement en 2017 sur l'avenir de la santé au travail. La publication un an plus tard du rapport "Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée" a eu le mérite d'ouvrir le débat. Ce travail a permis de mobiliser toutes les parties prenantes de la santé au travail, et de générer une prise de conscience collective de ces enjeux (et de la nécessité de passer d'une logique de réparation à une logique de prévention des risques). La crise sanitaire a participé à accélérer le mouvement.

Les SPSTI de demain seront dans leur forme et leurs compétences très ressemblants à ceux d'aujourd'hui. La transformation porte avant tout sur une organisation mieux pilotée, mieux ciblée, mieux évaluée.

La gouvernance paritaire est réformée avec la désignation des représentants de employeurs par les organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P), le collègue salarié quant à lui étant toujours nommé par les organisations syndicales représentatives. (CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO).

La loi élargi les missions des SPSTI avec un **décloisonnement santé publique santé au travail**, pour mieux s'adapter à l'allongement des carrières professionnelles et contribuer à la pérennité des entreprises. Ils devront désormais :

- > Réaliser des objectifs de santé publique afin de préserver tout au long de la vie professionnelle un état de santé du travailleur compatible avec son maintien dans l'emploi
- > Aider l'entreprise pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels
- > Apporter une aide sur la QVT et les conditions de travail en tenant compte le cas échéant du télé-travail
- > Accompagner sur les changements dans l'organisation du travail
- > Participer à la promotion de la santé sur le lieu de travail, vaccination et dépistage, sensibilisation à la pratique sportive, et situation de handicap dans le cadre de la stratégie nationale de santé.

La cible est désormais élargie à tous les dirigeants des entreprises, y compris les travailleurs non-salariés.

Certaines dispositions sont déjà connues, d'autres nécessitent des décrets d'application dont certains sont déjà parus. L'essentiel des parutions pourraient s'étendre de mai à juin. La loi prévoit la mise en place d'une **offre socle harmonisée**. Celle-ci sera évaluée via une certification obligatoire, tenant compte d'indicateurs d'effectivité, et financée par des cotisations mutualisées per capita. L'offre à destination des **travailleurs indépendants**, sera dispensé par un contrat d'affiliation spécifique.

Le SPSTI pourra également proposer à ses adhérents une **offre de services complémentaires** dont le coût et la facturation seront indépendants de la tarification de l'offre socle (selon une tarification définie en assemblée générale)

La réforme est en marche.

L'ISTF, déjà labellisée AMEXIST 3, dispose par l'étendue des prestations proposées d'atouts lui permettant de s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires afin de poursuivre sa mission de conseils et d'accompagnement de proximité au bénéfice des entreprises et de leurs salariés.

Une entreprise en bonne santé, ça se construit....



NOUVEAUTÉ 2022 : FAITES LE POINT SUR VOTRE ÉNERGIE D'EMPLOYEUR !

Anonyme & Gratuit

> Je lance le test

COACHING DIÉTÉTIQUE & NUTRITION

ET SI VOUS RETROUVIEZ LA PATATE ?



#ACTEUR DE MAÏSANTÉ

EN SAVOIR PLUS



Scannez
et découvrez !



NUTRITION



Scannez
et découvrez !



SANTÉ DU
DIRIGEANT



QUALITÉ

Une prévention des risques adaptée pour assurer la sécurité de vos salariés. Des diagnostics et des conseils personnalisés



PROXIMITÉ

Une équipe de préventeurs au plus près du terrain pour vous conseiller.



SIMPLICITÉ

Un portail adhérents simple et efficace



DISPONIBILITÉ

Des professionnels de santé à l'écoute de vos besoins



MODERNITÉ

Des outils novateurs pour faciliter le quotidien



RÉACTIVITÉ

Des réponses rapides à toutes vos demandes



PLURIDISCIPLINARITÉ

Médecins, infirmiers, ergonomes, psychologues, toxicologues, assistantes sociales ... à votre service



**UNE ENTREPRISE,
EN BONNE SANTÉ,
ÇA SE CONSTRUIT!**

**#CULTURE DE
PREVENTION**
un engagement collectif

**#ACTEUR
DE MAÏSANTÉ**

une responsabilité partagée



**L'ISTF VOTRE
PARTENAIRE
PRÉVENTION**

DESTINATION

PRÉVENTION
SANTÉ 3.0

**RIEN N'EST
PLUS PRÉCIEUX QUE
LA SANTÉ
AGISSONS
ENSEMBLE**

15 rue de l'Inondation

B.P.38 - 76401 Fécamp Cedex

Tél. : 02 35 10 10 32 - Fax. : 02 35 10 10 33

Cabinet médical annexe de Saint-Valéry-en-Caux - Tél.: 02 35 97 01 23

www.istfecamp.fr

